DOCUMENT CONCEPTUEL

DE LA VITALITÉ À LA VITALITÉ MÉMORIELLE

Fondements conceptuels de la place de la mémoire et du patrimoine dans l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)

Alain Roy

Janvier 2021

Bibliothèque et Archives Canada | Library and Archives Canada

Canada

Table des matières

UN MOT DE LA BIBLIOTHÉCAIRE ET ARCHIVISTE DU CANADA 4

UN MOT DE LA CHAMPIONNE DES LANGUES OFFICIELLES À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA 5

SOMMAIRE 6

INTRODUCTION 7

MÉTHODOLOGIE 8

PRÉMISSES CONCEPTUELLES ET MÉTHODOLOGIQUES 10

De l'épanouissement à la vitalité des CLOSM 10
CLOSM et diversité 10
À propos de mémoire collective 11
Les archives et la mémoire collective 12
Dégager les manifestations de la vitalité mémorielle 14

PARTIE 1 : VITALITÉ : QUELLE PLACE POUR LA MÉMOIRE? 17

1.1 L'ÉMERGENCE DU CONCEPT DE VITALITÉ 17
1.1.1 Une définition ethnolinguistique de la vitalité 17
1.1.2 La Loi sur les langues officielles : communautés et vitalité 20
1.2 LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION OPÉRATOIRE AU SEIN DU GOUVERNEMENT DU CANADA .. 21
1.2.1 Les travaux du Commissariat aux langues officielles (2005-2010) 21
1.2.2 Le Cadre de référence de PCH (2010-1016) 25
1.3. LES AUTRES GRANDS CHANTIERS DE RECHERCHE SUR LA VITALITÉ 27
1.3.1 Vitalité et complétude institutionnelle 27
1.3.2 Vitalité et espace communautaire : le projet Vitalité communautaire des minorités francophones (2005-2010) 30
1.3.3 Vitalité et pôles culturels : l'enquête de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) 32
1.4 UN CONSTAT GLOBAL : ÉLARGIR LE FONDEMENT DU CONCEPT DE « VITALITÉ » 34

PARTIE 2 : LES MANIFESTATIONS DE LA VITALITÉ MÉMORIELLE 37

2.1 ET LA MÉMOIRE DANS TOUT CELA? 37
2.2 À PROPOS DE VITALITÉ MÉMORIELLE 39
2.2.1 Une définition 40
2.2.2 Un essai de caractérisation 40
2.2.3 Les composantes de l'écosystème mémoriel 43
2.2.4 Les impacts sociétaux du patrimoine documentaire 46

CONCLUSION **50**

BIBLIOGRAPHIE **51**

ANNEXE 1 : LISTE DES EXPERTS CONSULTÉS **59**

ANNEXE 2 : LA VITALITÉ MÉMORIELLE : LE CAS DE MAILLARDVILLE, COLOMBIE-BRITANNIQUE **60**

Présentation *60*
À propos de Maillardville *60*
Vitalité, mémoire et identité *60*
Quelques remarques de conclusion sur ce cas *66*

Un mot de la bibliothécaire et archiviste du Canada

En vertu de la *Loi sur les langues officielles*, Bibliothèque et Archives Canada (BAC), comme toute institution relevant du gouvernement du Canada, a l'obligation de prendre des « mesures positives » visant « à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement ». Par ailleurs, aux termes de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, BAC a également la mission « d'appuyer les milieux des archives et des bibliothèques ».

Si le mandat est clair, il reste que pour une institution de mémoire comme BAC, le soutien à la vitalité ou à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) ne paraît pas évident à première vue, car cela soulève la question du rapport entre la mémoire et la vitalité.

Aussi, c'est en vue de répondre le plus adéquatement possible à ces obligations qu'est lancé en 2017 un chantier de recherche stratégique sur la question. Comme vous le lirez dans le présent document conceptuel, cette attitude proactive de BAC lui a permis de fonder son action en soutien à la vitalité des CLOSM sur une analyse approfondie et des données probantes. BAC inscrit également son action dans une approche plus large englobant la mémoire et le patrimoine, dont fait partie le patrimoine documentaire.

Par ailleurs, dans son approche stratégique, BAC a pu tirer profit des liens étroits qu'il tisse avec le milieu universitaire, tout au long du processus et particulièrement à l'étape de la validation du rapport final. Grâce au soutien du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (Université d'Ottawa) et de la Chaire Avie Bennett Historica Canada en histoire canadienne (Université York), 13 experts de haut calibre, dont plusieurs de l'Université d'Ottawa, ont participé à une journée d'études pour valider le concept, proposer des améliorations au document et dégager des pistes de suivi.

Qui plus est, BAC est heureux d'apprendre que dans la foulée du rapport, un partenariat avec plusieurs chercheurs universitaires se met en place pour poursuivre la recherche, renforçant d'autant les liens étroits déjà établis entre BAC et ses partenaires universitaires. D'autres projets de ce type, visant une validation du concept sur le terrain, se dessinent également dans le milieu des CLOSM.

En conclusion, BAC entend poursuivre son action pour pleinement remplir ses obligations en matière de soutien à la vitalité mémorielle des CLOSM. Il compte aussi poursuivre ses partenariats, tant avec les milieux des archives et des bibliothèques qu'avec le monde universitaire.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Leslie Weir
Bibliothécaire et archiviste du Canada

Un mot de la championne des langues officielles à Bibliothèque et Archives Canada

Comment les institutions de mémoire, dont Bibliothèque et Archives Canada (BAC), peuvent-elles soutenir la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)?

Simple de prime abord, cette question s'est révélée plus complexe qu'il n'y paraissait. Il fallait donc revenir sur les fondements conceptuels au cœur de cette obligation.

En effet, il faut bien comprendre comment la mémoire et le patrimoine, dont le patrimoine documentaire, peuvent effectivement favoriser l'épanouissement de ces communautés. Ainsi, en plaçant au cœur de leur culture leur rapport avec le passé, cela impose non seulement d'examiner l'apport de la mémoire au concept de vitalité tel que compris jusqu'ici, mais aussi d'en déterminer les caractéristiques. Cette question fondamentale, tant pour les communautés que pour les institutions de mémoire fédérales, a donc nécessité une recherche plus poussée dont est issu le présent document conceptuel.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, les pistes offertes sont des plus intéressantes.

Tout d'abord, la revue de l'évolution du concept de vitalité, plus généralement utilisé que celui d'épanouissement, montre l'importance d'élargir la perception de la vitalité des CLOSM en y intégrant la dimension historique et patrimoniale.

Ensuite, le modèle de vitalité mémorielle proposé offre un cadre utile pour saisir la dynamique mémorielle globale et permet de comprendre l'apport du patrimoine documentaire à ces communautés. L'application de ce modèle préliminaire à la communauté de Maillardville, en Colombie-Britannique, permet de comprendre concrètement la façon dont se manifeste une telle vitalité mémorielle et son apport au devenir de ladite communauté.

Enfin, et plus généralement, le présent rapport ouvre des perspectives des plus stimulantes pour les organismes concernés par la préservation et la mise en valeur de la mémoire et du patrimoine des CLOSM. Par exemple, le modèle proposé pourrait aider ces dernières à analyser leur environnement et à maximiser l'impact de leurs actions. De même, pour les institutions de mémoire fédérales comme BAC, le modèle fournit un cadre pour mieux intégrer la mémoire dans les actions concertées du gouvernement du Canada et favoriser la mise en place d'outils permettant une meilleure application de la *Loi sur les langues officielles* et de sa partie VII.

Je suis convaincue que vous trouverez inspiration dans cette lecture des plus pertinentes.

Linda Savoie
Secrétaire générale et championne des langues officielles
Bibliothèque et Archives Canada

Sommaire

- En vertu de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), Bibliothèque et Archives Canada (BAC), comme toutes les autres institutions de mémoire du gouvernement du Canada, doit chercher « à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement ». L'enjeu est de définir comment l'histoire et le patrimoine (notamment documentaire) peuvent contribuer à l'épanouissement, ou vitalité, des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).
- Le présent document conceptuel vise à répondre à cette question. Après avoir posé les prémisses conceptuelles et quelques définitions, il propose une démarche en quatre temps.
- **Revoir le concept de vitalité pour y intégrer la mémoire, la vitalité mémorielle :**
    - Une revue de l'évolution du concept montre qu'il était d'abord centré sur une dimension démo-linguistique, puis que la recherche et les dispositions légales adoptées ont contribué à en élargir la définition.
    - Cependant, tout au long de ce processus, la dimension d'historicité des CLOSM, appuyée sur l'histoire et le patrimoine, a été négligée.
- **Définir la vitalité mémorielle :**
    - Il importe de considérer le phénomène mémoriel dans son ensemble, de manière à soutenir efficacement le lien social qu'il permet de créer.
    - *Définition* : La vitalité mémorielle signifie la force et la diversité avec lesquelles s'exprime la mémoire d'une communauté dans un espace réel et symbolique déterminé. Elle est observable dans la présence du passé dans les différents domaines de la vie collective d'une communauté. Elle traduit dans le présent leurs expériences communes à travers le temps et le lien communautaire qui en assure la possibilité. Elle découle et soutient la capacité de la communauté minoritaire de s'affirmer comme étant distincte.
    - *Caractéristiques* : Cinq traits majeurs caractérisent la vitalité mémorielle, soit multiplicité, intensité, diversité, ouverture/fermeture et partage.
    - *Niveaux* : On compte trois niveaux.
    - *Composantes* : La mémoire fonctionne comme un écosystème qui se traduit de multiples façons dans l'environnement et la culture d'une communauté. En conséquence, il importe d'en saisir toutes les facettes; leur modélisation donne alors un portrait dynamique de cette vitalité mémorielle.
- **Le patrimoine documentaire contribue à cette vitalité mémorielle :**
    - Deux types d'impact du patrimoine documentaire peuvent être identifiés, soit les impacts directs (présence de la langue minoritaire dans l'espace public) et ceux induits (qui soutiennent la mémoire de la communauté).
- **L'exemple de Maillardville (Colombie-Britannique) :**
    - À partir d'un exemple concret, on constate comment le concept de vitalité mémorielle permet d'appréhender les manifestations de mémoire d'une communauté, et par-delà, leur contribution à la vitalité de la communauté.

Introduction

En 2005, une modification à la *Loi sur les langues officielles* (LLO) impose aux institutions du gouvernement du Canada de prendre des « mesures positives » visant « à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement[1] ». Or, la LLO ne définit ni la nature des « mesures positives », ni le sens qu'il faut donner aux termes « épanouissement » et « développement » des CLOSM, ce qui pose certains problèmes d'interprétation, comme en fait foi le jugement Gascon, rendu en mai 2018[2].

Pour BAC, comme pour toutes les institutions fédérales de mémoire et de patrimoine, incluant les musées et sites historiques, la question qui en découle paraît fort simple. Il suffit de savoir comment le patrimoine – en particulier le patrimoine documentaire – contribue à l'épanouissement d'une communauté pour déterminer les mesures positives qui pourraient être prises.

Mais y répondre est loin d'être facile, car cela fait appel à deux dimensions complexes et inter reliées. D'une part, il s'agit de caractériser l'« épanouissement » ou la « vitalité » d'une communauté afin de prendre les mesures appropriées pour en assurer le développement. D'autre part, il faut considérer la place qu'occupe l'histoire, le patrimoine et la mémoire – un écosystème de référence culturelle dans lequel s'insère le patrimoine documentaire – dans cette vitalité. En somme, il s'agit d'intégrer l'historicité des communautés et leur inscription dans le temps, leur vitalité mémorielle en quelque sorte, une facette majeure mais plutôt ignorée jusqu'ici de l'identité des CLOSM et, plus globalement, de toute société. En dégageant les caractéristiques de l'histoire et du patrimoine, dont le patrimoine documentaire, à l'épanouissement d'une communauté, nous devrions être en mesure de mieux ajuster les actions de BAC.

Le présent document de réflexion comporte quatre parties.

En premier lieu, nous présentons les prémisses conceptuelles et méthodologiques sur lesquelles nous nous appuyons.

---

[1] Paragr. 41(1) et 41(2) de la *Loi sur les langues officielles*, L.R.C. (1985), ch. 31.

[2] Dans la cause opposant la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFBC) au ministère de l'Emploi et du Développement social (EDSC) et à la Commission de l'assurance-emploi du Canada relativement à la prestation de services en français en vertu d'une entente fédérale-provinciale, le juge Denis Gascon rend le 23 mai 2018 une décision défavorable à la FFBC concernant ses prétentions relativement aux parties IV et VII de la LLO, notamment sur l'interprétation de ce que sont des « mesures positives ». Pour le juge Gascon, l'obligation est générale et laisse aux institutions fédérales l'entière discrétion de la mise en oeuvre. La décision a été portée en appel. Monsieur le juge Denis Gascon, « Jugement et motifs dans la cause entre la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, demanderesse, et le Ministère de l'Emploi et du Développement social et la Commission de l'assurance-emploi du Canada, défendeurs, et le Commissaire aux langues officielles du Canada, intervenant », Ottawa (Ontario), le 23 mai 2018, dossier T-1107-13, référence 2018 CF 530, 188 p.

Ensuite, nous revenons sur la nature et l'évolution du concept même d'épanouissement/de vitalité. Il s'agit essentiellement d'une analyse documentaire visant à identifier les tendances et les changements dans l'approche ou la définition de ce qu'est la vitalité. En même temps, nous nous attarderons à la place accordée à la mémoire et au patrimoine, la vitalité mémorielle, pour en tirer quelques constats.

Par la suite, nous proposons une modélisation de cette vitalité mémorielle. Il s'agit tant d'en définir les composantes que les caractéristiques et les niveaux. Encore au stade exploratoire, ce modèle comporte également quelques paramètres sur l'apport du patrimoine documentaire à cette vitalité mémorielle.

Finalement, dans une démarche de validation terrain préliminaire, le modèle a fait l'objet d'un test préliminaire sur une communauté francophone en milieu minoritaire, celle de Maillardville en Colombie-Britannique. Les données préliminaires sont présentées en annexe.

Méthodologie

La recherche a d'abord consisté en une revue de littérature sur le concept de vitalité et son évolution, incluant les divers rapports et articles qui ont abordé cette question, notamment ceux réalisés ou soutenus par le Commissariat aux langues officielles (CLO) et Patrimoine canadien (PCH). Elle a également été orientée vers la réflexion sur l'histoire et le patrimoine de ces communautés et leurs différentes manifestations.

Cette analyse documentaire a permis, d'une part, de faire le bilan du concept de vitalité pour suggérer celui de vitalité mémorielle et, d'autre part, d'en proposer une modélisation. Tant la définition que la modélisation s'appuient principalement sur les enquêtes terrain réalisées dans le but de valider le concept de vitalité, en retenant celles qui portaient attention à la dimension historique et patrimoniale. Les données ont été complétées par une enquête menée à l'automne 2017 auprès de neuf archivistes et historiens spécialistes ainsi que par une recherche dans la littérature[3].

Dans la foulée de la rédaction du présent document, des échanges ont eu lieu avec différents chercheurs. D'une part, des présentations des résultats préliminaires ont été faites dans des congrès scientifiques ainsi qu'au Commissariat aux langues officielles[4]. D'autre part, des échanges ont eu lieu avec différents chercheurs à l'automne 2019 sur la recherche en cours et sur sa potentialité de soutien tant à l'épanouissement des CLOSM qu'au développement de la recherche sur leur vitalité et leur

[3] Il s'agit de Gratien Allaire, Marthe Brideau, Claude Couture, Patrick Donovan, Yves Frenette, Michel Lalonde, Gilles Lesage, Lorraine O'Donnell et Martin Pâquet. Les questionnaires ont été remplis ou les entrevues ont eu lieu en octobre-novembre 2017.

[4] « Réflexions préliminaires sur les impacts sociétaux du patrimoine documentaire en milieu linguistique minoritaire », 33e Congrès mondial du Conseil international d'études francophones, Université d'Ottawa, 19 juin 2019; « Réflexions préliminaires sur les impacts sociétaux du patrimoine documentaire en milieu linguistique minoritaire. Les institutions de mémoire fédérales et la vitalité mémorielle des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) », Congrès de l'Association des archivistes du Québec, Gatineau, 7 juin 2019; « À propos de vitalité mémorielle. Une proposition de fondement conceptuel au soutien à l'épanouissement des CLOSM pour les institutions de mémoire fédérales », présentation au Commissariat aux langues officielles, 16 juin 2020.

mémoire. En conséquence, trois partenaires, soit le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, la Chaire Avie Bennett Historica Canada en histoire canadienne de l'Université York et Bibliothèque et Archives Canada, ont considéré qu'il était important de soumettre le rapport à une discussion et à une validation par des chercheurs universitaires de haut niveau intéressés par ces questions.

À cette fin, une journée d'études devait avoir lieu pour discuter du rapport et plus particulièrement du concept et de sa potentialité en terme de développement de la recherche. Quatorze chercheurs et experts de haut niveau[5] – dont six titulaires de chaires de recherche et trois responsables de centres de recherche – étaient ainsi conviés à « contribuer à une réflexion partagée sur une dimension cruciale de l'identité de ces CLOSM, ainsi qu'à favoriser une pleine reconnaissance de l'apport de l'histoire et du patrimoine dans leur épanouissement. »

C'était sans compter sur la COVID-19.

Cependant, considérant l'intérêt stratégique de l'approche, il a été convenu de poursuivre mais de manière virtuelle. Une version préliminaire du rapport a été soumise en juin 2020 aux chercheurs invités. À la suite des commentaires reçus, deux séances de discussion portant respectivement sur le rapport et les suites à y donner ont eu lieu les 2 et 9 octobre 2020. Un certain nombre de propositions de bonification ont été faites et sont incorporées au présent rapport. Plus généralement cependant, les chercheurs ont unanimement souligné l'intérêt du rapport et le potentiel énorme de cette recherche pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine documentaire et plus généralement de la mémoire des CLOSM.

[5] Voir la liste en Annexe 1.

Prémisses conceptuelles et méthodologiques

La présente recherche s'appuie sur un certain nombre de prémisses conceptuelles et méthodologiques qu'il est nécessaire de préciser dès le départ.

De l'épanouissement à la vitalité des CLOSM

Le concept d'épanouissement en lien avec les CLOSM apparaît en 1988 lors d'une modification à la *Loi sur les langues officielles* (LLO). On y insère alors une déclaration générale, soulignant à l'article 41 de la partie VII que le « gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Cette inscription de nature déclaratoire n'impose aucune obligation, un statut qui sera modifié en 2005. Pour autant, le concept d'épanouissement n'est pas défini et la version anglaise de la loi, qui utilise le terme *vitality*, n'est pas plus éclairante. Or, c'est la version française de ce dernier terme – vitalité – qui sera repris plus communément, comme en font foi les documents de Patrimoine canadien.

Nous ne pouvons présumer des travaux de révision en cours de la LLO, mais la distinction entre les concepts d'épanouissement et de vitalité est, à l'égard de la mémoire et du patrimoine, significative. En effet, le dictionnaire *Larousse* définit le terme « épanouissement » comme étant « l'action de s'épanouir, fait d'être épanoui », et le terme « vitalité » comme étant la « qualité de quelqu'un, d'un groupe dont l'énergie, le dynamisme se manifestent par l'activité. […] Aptitude à produire des résultats nombreux et importants[6] ». En France, le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) précise que par analogie, « vitalité » signifie « Aptitude à se développer, à se perpétuer, à produire des résultats[7] ». En somme, de par ses caractéristiques associées au dynamisme et au maintien, le concept de vitalité est clairement plus approprié. De plus, comme le souligne un document de Patrimoine canadien, « Le terme "vitalité" est employé dans la version anglaise de la *Loi sur les langues officielles* alors que la version française utilise le terme "épanouissement". Toutefois, dans la pratique courante, le terme "vitalité" est préféré au concept d'épanouissement[8]. »

Il sera donc celui préféré dans ce document.

CLOSM et diversité

En vertu de la définition généralement retenue, les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) sont les communautés francophones en dehors du Québec et la communauté anglophone au Québec.

---

[6] « Épanouissement », « Vitalité », *Larousse*, *Langue française*, https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais.
[7] « Vitalité », Centre national de ressources textuelles et lexicales, https://www.cnrtl.fr/definition/vitalit%C3%A9/substantif.
[8] Patrimoine canadien, *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, document de travail, mai 2012, p. 15.

Mais encore, pourrait-on se demander, qui fait partie de ces communautés? Quelques travaux ont porté sur une typologie desdites communautés[9]. Cela dit, suivant le précepte que définir est exclure et dans un contexte de réflexion sur une « définition inclusive » de la francophonie canadienne[10], il semble qu'une définition générale et inclusive, celle généralement retenue, soit plus appropriée pour saisir les dynamiques mémorielles en cours.

Bien entendu, cela veut dire tenir compte de la diversité de ces communautés, qu'il s'agisse de différences de provenance, tant du fait de migrations au sein du Canada que de l'immigration, de classe, de genre ou autres.

À propos de mémoire collective

De nombreuses études portent sur les concepts de mémoire, de lieux de mémoire ou du rapport entre mémoire et histoire. Historiens, sociologues, philosophes et tant d'autres chercheurs y ont réfléchi. S'il n'entre pas dans le cadre du présent document d'en faire un bilan définitif, il n'en demeure pas moins qu'il importe de préciser les fondements sur lesquels ce document s'appuie.

Il faut tenir compte effectivement de la diversité des approches. Comme le rappelle la sociologue Marie-Claire Lafabre[11], on peut distinguer trois grands paradigmes : les « lieux de mémoire » (Pierre Nora), le « travail de la mémoire » (Paul Ricœur) et les « cadres de la mémoire » (Maurice Halbwachs). Pour Lafabre, la mémoire, c'est « retrouver le passé dans le présent[12] ». Cette réflexion s'inscrit dans la foulée de celle proposée par Ricœur[13] : inspiré par Saint-Augustin pour qui « le présent du passé, c'est la mémoire », Ricœur cherche, à la différence de Nora, à aborder la dynamique globale de l'actualisation du passé dans le présent d'une société. De même, reconnaissant que « la mémoire est la matrice de l'histoire », il propose une relation dialogique et non hégémonique entre histoire et mémoire.

Cette approche sociétale du rapport au temps et du travail de mémoire a bien sûr été soutenue par différents chercheurs, principalement en sociologie, comme le démontre l'intérêt pour les *Memory Studies*. Parmi ces travaux, notons les réflexions de Halbwachs, de Connerton, de Fentress et de

---

[9] Voir notamment Chedly Belkhodja, Christophe Traisnel, Mathieu Wade, *Typologie des communautés francophones en situation minoritaire du Canada. Sommaire*, Citoyenneté et Immigration Canada, 2012, 9 p.; Mathieu Charron, « Les communautés francophones en situation minoritaire : un portrait de famille », *Francophonies d'Amérique*, 38-39 (2014), p. 153-196; André Langlois et Anne Gilbert, « Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires du Canada », *Le Géographe canadien*, 50(4) (hiver 2006), p. 432-449.

[10] Sylvie Lafrenière et Peter Dorrington, « Repenser la francophonie canadienne », *Revue du Nouvel-Ontario*, 35-36 (2010), p. 7-12; Gratien Allaire, « La Francophonie canadienne, un ensemble légitime en changement », *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 5 (2015), p. 172-196.

[11] Marie-Claire Lafabre, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5 (2007), p. 139-147; « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7 (2000), p. 48-57; *La « mémoire collective » entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs?*, prépublication, 2016, https://isidore.science/document/10670%2F1.4voe9c.

[12] Marie-Claire Lafabre, « Usages et mésusages », *loc. cit.*, p. 49.

[13] Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Seuil, 2000, coll. « L'ordre philosophique », 681 p.; Pierre Nora *et al.*, *Les lieux de mémoire*, 3 tomes : 1) *La République*, [1 vol., 1984], 2) *La Nation* [3 vol., 1986], 3) *Les France* [3 vol., 1992], Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires ».

Wickham[14], ainsi que de tant d'autres qui se sont intéressés à ce travail de mémoire, c.-à-d. comment une société s'inscrit dans le temps et, en ce sens, comment la mémoire contribue à la dynamique et à l'enracinement de la communauté. C'est donc dans cette perspective de mémoire partagée que nous nous inscrivons.

Quelques définitions utiles

Aux fins de la présente discussion, les définitions suivantes ont été retenues:

- **L'historicité** est entendue ici comme l'inscription de la communauté dans le temps.
- **La mémoire** englobe l'ensemble des diverses manifestations du rappel du passé dans le présent d'une communauté.
- **Le patrimoine** inclut l'ensemble des traces laissées par ce passé. On en distingue trois composantes majeures :
    - le patrimoine matériel, qu'il s'agisse du cadre bâti (bâtiments, paysages humanisés) ou des artefacts;
    - le patrimoine immatériel, qui comprend notamment les récits et les traditions;
    - le patrimoine documentaire, constitué des archives et des collections de bibliothèques.
- **L'histoire** se comprend comme le savoir, construit à partir d'une recherche basée sur une méthodologie éprouvée, qui porte sur ce passé et informe la communauté.
- **La vitalité mémorielle** se traduit par la force et la diversité avec laquelle s'exprime la mémoire d'une communauté dans un espace réel et symbolique déterminé.

Les archives et la mémoire collective

La réflexion sur la mémoire collective n'a pas laissé de marbre la communauté archivistique. Bien que celle-ci ait été peu partagée en-dehors des cercles concernés, cette analyse critique a donné lieu à un nouveau paradigme. En effet, au-delà de la simple gestion du document hérité du passé, la reconnaissance que les archivistes jouent un rôle d'agent mémoriel est de plus en plus reconnu[15].

---

[14] Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel, 1925 [1994]; Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris : Albin Michel, 1950 [1997]; Paul Connerton, *How Societies Remember*. Cambridge (Massachusetts) : Cambridge University Press, 1989, 121 p.; James Fentress and Chris Wickham, *Social Memory*, Cambridge (Massachusetts) : Blackwell, coll. « New Perspectives on the Past », 1992, 229 p.

[15] Parmi les principales contributions, notons Brian Brothman « The past that archives keep: memory, history, and the preservation of archival records », *Archivaria,* 51 (printemps 2001), p. 48-80; Martine Cardin, *Archivistique : information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990*, Sillery : Septentrion, 1995, 456 p.; Barbara L. Craig, « Selected Themes in the Literature on Memory and Their Pertinence to Archives », *American Archivist*, 65(2) (automne/hiver 2002); Terry Cook, « Evidence, Memory, Identity, and Community: Four Shifting Archival Paradigms », *Archival Science*, 13(2-3) (juin 2013), p. 95-120; Terry Cook, « Remembering the Future: Appraisal of Records and the Role of Archives in Constructing Social Memory », F. X. Blouin Jr. et W. G. Rosenberg (dir.), *Archives, Documentation and Institutions of Social Memory: Essays from the Sawyer Seminar*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 2007, p. 169-181; Terry Cook, « Archives, Evidence and Memory: Thoughts on a Divided Tradition », *Archival Issues*, 22(2) (1997), p. 177-182;

Cependant, comme le note Anne Klein[16], cette reconnaissance implique aussi un engagement dans l'exploitation des archives par la société. C'est dans cette finalité sociale que les archives en viennent à jouer un rôle de soutien mémoriel et contribuent à maintenir une mémoire vivante. Certes, l'acquisition et la préservation d'archives jouent un rôle crucial dont on ne peut mésestimer l'importance, mais la vitalité mémorielle s'appuie sur des manifestations diverses des archives dans la culture, de la production de volumes historiques à celles d'œuvres d'art en passant par différentes formes de manifestations publiques du passé, qui s'appuient la plupart du temps sur un patrimoine documentaire pour en enrichir le contenu. Pour Klein, « l'archiviste ne peut plus être le gardien impartial et neutre auquel en appelait Jenkinson, il devient un agent de l'écriture de l'histoire aux prises avec des responsabilités d'ordre politique et un médiateur détenteur d'un pouvoir sur la transmission d'un héritage[17]. »

Pour autant, plaide Klein, les archives ne sont pas figées et elle en appelle à revoir le « rapport classique des archives à la mémoire ». Il ne s'agit plus de les voir simplement comme un héritage du passé, car « la mémoire devient une construction toujours en devenir du passé. Dans cette perspective, si les archives peuvent faire mémoire, elles le font sous l'influence de contextes multiples. Partant de cette idée, les archives sont comprises comme un moyen de construction de la mémoire plutôt que comme une forme de mémoire[18]. »

En somme, on ne peut considérer les archives et leur apport à la vitalité d'une communauté qu'en appréhendant les dynamiques mémorielles globalement, dans le cadre d'un écosystème culturel où la référence au passé – la mémoire de la collectivité – se manifeste dans diverses sphères de la vie. Il s'agit donc de placer le patrimoine documentaire non seulement comme un « dépôt de la mémoire », mais aussi comme un matériel qui soutient les diverses formes d'expression de la relation au passé de la collectivité.

Cette préoccupation a été exprimée particulièrement en ce qui concerne les archives des communautés francophones par quelques auteurs, dont Carole Barnabé, Lucie Hotte, Michel Lalonde et Geneviève Piché[19], qui soulignent en particulier le rôle social de diffusion, contrairement à d'autres articles qui,

---

Trond Jacobsen, Ricardo L. Punzalan, L. Margaret, « Invoking "collective memory": mapping the emergence of a concept in archival science », *Archival Science*, 13(2-3) (juin 2013), p. 217-251; Eric Ketalaar, « Archives as Spaces of Memory », *Journal of the Society of Archivists*, 29(1) (2008), p. 9-27; Eric Ketalaar, « Sharing: Collected Memories in Communities of Records », *Archives and Manuscripts*, 33(1) (2005), p. 44-61; Eric Ketalaar, « Cultivating archives: meanings and identities », *Archival Science*, 12 (2002), p.19-33; Laura Millar, « Touchstones: Considering the relationship between memory and archives », *Archivaria*, 61 (2006), p. 105-126; Joan Schwartz et Terry Cook, « Archives, records, and power: the making of modern memory », *Archival Science*, 2 (2002), p. 1-19; Carolyn Steedman, « The space of memory: in an archive », *History of Human Science*, 11(4) (1998), p. 65-83.

[16] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art : éléments pour une archivistique critique*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2019, 264 p.

[17] *Ibid.*, p. 109.

[18] *Ibid.*, p. 110.

[19] Carole Barnabé, *Le service des archives du Collège universitaire de Saint-Boniface : son établissement et son avenir*, thèse de maîtrise, Départment d'histoire, Université du Manitoba, 2002; Lucie Hotte, « Construire la mémoire d'une communauté : le cas de la francophonie ontarienne. Patrimoine oral et valorisation à l'ère du numérique », *Port Acadie*, 30-31 (automne 2016-printemps 2017), p. 15-31; Michel Lalonde, « Mutations identitaires et mémoires, archives et mobilisation », Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.), *Mémoires et mobilisations*, Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Culture

plus généralement, énumèrent les ressources disponibles[20]. Or, cette perspective peut tout aussi bien s'appliquer à l'ensemble du patrimoine documentaire, compris ici comme l'ensemble des ouvrages publiés et des archives.

Dégager les manifestations de la vitalité mémorielle

La notion de vitalité elle-même est polysémique et recouvre différentes réalités. De plus, comme le souligne Patrimoine canadien dans un document de 2012, « Malgré le fait que plusieurs modèles visant à saisir la vitalité aient été développés dans les milieux universitaires, leur application concrète reste à faire au niveau du développement des politiques et de la livraison des programmes d'appui aux langues officielles[21]. »

Or, dans le présent document, nous voulons mettre en lumière la composante patrimoniale et mémorielle. L'analyse documentaire sur l'évolution du concept, y compris les études de validation, nous a permis de dégager des indicateurs potentiels qui permettraient de concrétiser, pour les institutions de mémoire, leur apport à la vitalité mémorielle et pourraient ainsi les guider dans la mise en œuvre de la partie VII de la LLO.

Afin de permettre de définir ces manifestations de la vitalité mémorielle, la présente recherche s'appuie sur un corpus de travaux menés sur le terrain pour valider le concept de vitalité tel qu'il est exprimé dans la LLO. En effet, au cours des dernières années, différents chantiers ont été menés pour définir concrètement ce que voulait dire la vitalité et ont, pour ce faire, défini plus ou moins un certain nombre d'« indicateurs » qui ont été validés sur le terrain. On retrouve cette approche dans quatre grands chantiers :

- De 2006 à 2010, le Commissariat aux langues officielles a mené neuf études relatives à des indicateurs au sein de neuf communautés ou ensembles de communautés. Ces études ont été publiées et sont disponibles en ligne.
- De 2012 à 2016, lors de l'élaboration et de la validation du *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, neuf autres études ont abordé différentes caractéristiques de leur vitalité.
- De 2005 à 2010, le projet Vitalité communautaire des minorités francophones, mené à l'Université d'Ottawa, a examiné le quotidien d'une trentaine de communautés. Outre un bilan, publié sous forme d'ouvrage[22], dans lequel sont présentées quelques études de cas, des rapports plus substantiels ont été produits, dont il ne subsiste qu'une dizaine de documents.

---

française d'Amérique », 2015, p. 293-307; Geneviève Piché, « Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa : 60 ans dévoués à la mémoire documentaire des francophones du Canada », *Archives*, 49(1) (hiver 2019).

[20] Voir notamment les numéros spéciaux de la revue *Archives* sur la francophonie hors-Québec (*Archives*, 36, 1 et 2, 2004-2005) et Claude Roberto, « Identité francophone et archives en milieu minoritaire franco-albertain (Canada) », *Comma*, 2013, 1 (janvier 2013), p. 85-92.

[21] Patrimoine canadien, *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, document de travail, mai 2012, p. 15.

[22] Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec : Septentrion, 2010, 424 p.

- De 2013 à 2017, la Fédération culturelle canadienne-française a mené une étude sur la vie culturelle dans 20 communautés pour dégager les grands traits des pôles culturels.

En somme, les travaux de recherche sur le terrain ont examiné 68 communautés[23]. De ces analyses ont été retenues celles qui abordaient, peu ou prou, la notion de mémoire et de patrimoine. Étonnamment, il s'agit généralement d'un angle mort. Celles qui y ont porté le plus d'attention sont les études de validation du Commissariat aux langues officielles sur les communautés anglophones de Québec et des Cantons-de-l'Est (2008), puis les neuf études de cas réalisées sous les auspices de PCH[24] et visant la validation du *Cadre de référence sur la vitalité* (PCH).

Cela dit, pour bien comprendre ce qu'est la vitalité mémorielle, il a fallu développer un modèle exploratoire, qui reste encore à être raffiné. En effet, la présente recherche approche la mémoire comme un écosystème de références au passé au sein duquel une communauté évolue, et dont le patrimoine documentaire fait partie. En ce sens, notre approche diffère de la plupart, sinon de la totalité, des travaux qui se sont intéressés à la mémoire et à son apport, car ceux-ci portaient généralement sur la relation histoire/mémoire ou sur une dimension particulière, par exemple le patrimoine[25].

---

[23] Cela exclut également la série de documents d'indicateurs produits par PCH en 2017-2018 portant sur 132 communautés et disponibles en ligne.

[24] Ces documents n'ont pas été publiés.

[25] Sans en dresser une liste exhaustive, mentionnons Michel Bock, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français hier et aujourd'hui », J. Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal : Fides, 2008, p. 161-203; Michel Bock, « Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne. Partie II : mémoire et fragmentation. L'évolution de la problématique identitaire en Ontario français », Actes du colloque annuel 2004 du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Université d'Ottawa, 5 mars 2004, *Francophonies d'Amérique*, 18 (automne 2004), p. 119-126; Paul Dubé, « Récit de vie et mémoire, à la fois battante (Histoire) et battue (des histoires), usurpée par un passéisme identitaire », Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.), *Mémoires et mobilisations*. Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2015, p. 241-263; Serge Dupuis, « La mémoire en milieu minoritaire francophonie et l'expérience de la Société historique du Nouvel-Ontario (1942-2015) », Martin Pâquet (dir.), *Les usages du passé en francophonie nord-américaine*, Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2017; Anne Gilbert et D. Migeon, « Mémoires d'ici, mémoires d'ailleurs », *Revue du Nouvel-Ontario*, 42 (2017), p. 13-51; Anne Gilbert, Joseph Yvon Thériault et Michel Bock (dir.), *Entre lieux et mémoire : l'inscription de la francophonie canadienne dans la durée*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2009; André Langlois, Michel Phipps et Denis Leroux, « L'analyse des paysages ethnoculturels de l'Ontario de l'Est et du Pontiac (Québec) », *Cahiers de géographie du Québec*, 37(102) (1993), p. 451-638; Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.), *Mémoires et mobilisations*, Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2015, 318 p.; André Magord, « Histoire, mémoire et identité au sein d'une minorité franco-canadienne : les Acadiens », Marc Bergère, Hélène Harter, Catherine Hinault, Éric Pierre et Jean-François Tanguy (dir.), *Mémoires canadiennes*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Des Amériques », 2018, p. 177-185; É.-Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire : histoire, filiation, nation et religion*, Montréal : Fides, 2007; Lorraine O'Donnell, « La diversité, la pauvreté et le capital historique et social des communautés d'expression anglaise du Québec », Michèle Vatz Laaroussi, Estelle Bernier et Lucille Guilbert (dir.), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants : Questions identitaires et stratégies régionales*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2013; Martin Pâquet et Serge Dupuis (dir.), *Faire son temps. Usages publics du passé dans les francophonies nord-américaines*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2018, 352 p.; Michael Poplyansky, « Le poids de la mémoire dans la francophonie canadienne : d'hier à aujourd'hui », *Histoire sociale/Social history*, 49(100) (novembre 2016), p. 685-692; Stéphanie St-Pierre, « Présentation : Découvertes et colonisation : le rôle de l'histoire dans le discours d'enracinement au Canada français », https://www.usainteanne.ca/nouvelles/20141030132/creaf/presentation-decouvertes-et-colonisation-le-role-de-l-

Considérant qu'une telle approche systémique demeure largement inexplorée, il a fallu, pour tenter d'en fixer les paramètres, bricoler un modèle en s'appuyant particulièrement sur ce qui suit :

- l'analyse critique des études de validation sur le terrain du concept de vitalité;
- une analyse critique du *Cadre de référence de vitalité* en examinant les relations de ses diverses composantes en relation avec la mémoire et le patrimoine des communautés;
- une enquête auprès d'historiens, de chercheurs et d'archivistes réputés, menée en 2017[26].

Nous posons donc l'hypothèse que la vitalité mémorielle se manifeste par un ensemble de traits ou de références au passé de la collectivité dans :

- l'environnement où évolue la communauté;
- les pratiques culturelles, tant au sein de sociétés historiques qu'artistiques;
- les productions culturelles qui y réfèrent, qu'il s'agisse d'œuvres historiques, littéraires ou artistiques;
- les conditions de production d'une telle mémoire (archives, organismes dédiés, etc.);
- différentes pratiques plus personnelles (dont la transmission familiale).

Ensemble, ces manifestations, dont la catégorisation et la structuration sont encore largement perfectibles, nous donnent un portrait de la présence de la mémoire dans le présent de la collectivité et, partant, des indices pour mesurer cette vitalité mémorielle, qui s'exprime d'une multitude de façons.

---

histoire-dans-le-discours-d-enracinement-au-canada-francais, consulté le 23 janvier 2020. Pour la communauté anglophone au Québec, voir notamment Lorraine O'Donnell, « The Historical Diversity of English-Speaking Quebec as a Public Project: A Preliminary Strategic Analysis », *Canadian Diversity/Diversité canadienne*, 8(2) (printemps 2010), p. 33-37; Alexandra Mills, Désirée Rochat et Steven High, « Telling Stories from Montreal's Negro Community Centre Fonds: The Archives as Community-Engaged Classroom », *Archivaria: The Journal of the Association of Canadian Archivists*, 89 (printemps 2020), p. 34-68; ainsi que les travaux de Paul Zanazanian, dont « Historical consciousness and metaphor: Charting new directions for grasping human historical sense-making patterns for knowing and acting in time », *Historical Encounters*, 2(1) (2015), p. 16-33; « Mobilizing Historical Consciousness for Concerted Social Action: English-Speaking Quebec's Community Leaders and Their Quest for Group Vitality », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, 51(1) (2019), p. 111-133.

[26] Voir la note 3.

Partie 1 : Vitalité : quelle place pour la mémoire?

1.1 L'émergence du concept de vitalité

Au fil du temps, le concept de vitalité a fait l'objet de recherches intensives, particulièrement jusque vers 2016.

Les efforts initiaux ont porté sur la vitalité « globale » des CLOSM : inspirée des travaux des années 1970-1980, elle est essentiellement caractérisée par des données démographiques et sociolinguistiques, et donc particulièrement associée aux pratiques langagières.

La modification apportée à la LLO en 2005 marque un tournant : le concept, inscrit dans la *Loi*, doit être mis en œuvre. La réflexion qui s'amorce, d'abord au sein du Commissariat aux langues officielles puis à Patrimoine canadien qui propose un cadre de référence en 2012, comprend une approche sociétale plus large, quoiqu'encore largement démo-linguistique. Des travaux de validation sur le terrain des paramètres identifiés permettent toutefois de dégager certains traits relatifs à la mémoire et au patrimoine.

Parallèlement, des travaux portent sur des dimensions complémentaires de la vitalité. Ainsi, des chercheurs réfléchissent à la notion de complétude institutionnelle, c.-à-d. comment les structures institutionnelles soutiennent la vitalité d'une communauté. De même, un vaste chantier est lancé en 2005 par Anne Gilbert, qui s'intéresse à la dimension spatiale de la vitalité. Pour sa part, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) lance une enquête sur les pôles culturels (2016-2018).

Dans l'ensemble, on constate que le concept de vitalité connaît un élargissement à travers le temps, marquant le passage d'une mesure démo-linguistique à une intégration plus soutenue de la culture au sens large dans la vitalité des CLOSM. Par ailleurs, malgré ce qui précède, peu de place est accordée aux pratiques mémorielles comme élément fondamental de l'identité et de la vitalité.

Les recherches sur la « vitalité » connaissent leur apogée au cours de la période de 2005 à 2016. Or, considérant l'importance des pratiques mémorielles dans l'identité de ces communautés, il serait juste aujourd'hui de redonner à la mémoire la place qui lui revient…

Mais revenons plus en détail sur cette évolution.

1.1.1 Une définition ethnolinguistique de la vitalité

La question de l'appréciation de la vitalité des minorités, en particulier francophones au Canada, a fait l'objet d'importants débats politiques menant à des discussions sur leur viabilité. Cette question est toujours d'actualité, comme l'a démontré le récent débat sur la prise de position de Denise Bombardier

à *Tout le monde en parle* en octobre 2018[27]. Par ailleurs, le sort de la communauté anglophone au Québec fait aussi l'objet de réflexions, bien qu'elle soit confrontée à des défis d'un autre ordre, touchant notamment son identité.

Bien entendu, au-delà des discussions politiques, l'enjeu de la disparition a suscité des réflexions sur la manière de quantifier l'assimilation linguistique. En conséquence, les premiers travaux, dans la foulée de ceux menés par Richard Arès[28], utilisent surtout les données des recensements canadiens pour « mesurer » la vitalité linguistique des communautés francophones en milieu minoritaire. Cet appui sur les statistiques propose une démonstration de l'assimilation à laquelle s'intéresse le professeur de statistique de l'Université d'Ottawa, Charles Castonguay[29].

Or, les années 1980 voient se développer une réflexion plus approfondie sur le concept de vitalité linguistique, un long processus qui débute notamment avec les travaux de Giles, Bourhis et Taylor en 1977. Ces auteurs considèrent cette vitalité en fonction de trois types de variables, soit le statut ou la reconnaissance du groupe, la force démographique et le soutien institutionnel[30].

Cette recherche initiale sera suivie, au cours des années 1990-2000, d'importants travaux qui permettront de raffiner le concept en approfondissant les dimensions démo-linguistiques. Parmi ces chercheurs, Bourhis et Landry sont les plus prolifiques. Pour eux,

> La notion de "vitalité ethnolinguistique" sert d'outil conceptuel pour analyser les variables socio structurelles qui affectent la force des communautés linguistiques en contact dans les sociétés multilingues (Giles, Bourhis et Taylor, 1977). La vitalité d'une communauté se définit comme "ce qui rend un groupe susceptible de fonctionner en tant qu'entité distincte et dynamique dans les contextes intergroupes" (Giles *et al.*, 1977 : 308). Plus la vitalité d'une communauté linguistique est forte, plus elle a de chances de survivre et de s'épanouir en tant que collectivité autonome en présence des autres communautés linguistiques avec lesquelles elle est en contact. […] trois dimensions principales sont susceptibles d'influencer la vitalité des communautés linguistiques, à savoir : la force démographique, le soutien institutionnel et le statut social[31].

---

[27] René Landry, « Francophonie canadienne : tout le monde en parle de Denise Bombardier », *Radio-Canad*a, 22 octobre 2018, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1131247/denise-bombardier-tout-monde-en-parle-tlmep-francophonie-acadie, consulté le 17 juillet 2018.

[28] Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 83.

[29] « Charles Castonguay », Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Castonguay.

[30] Anne Gilbert, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Aunger, « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, nº 20 (automne 2005), p. 51-62. Voir aussi Howard Giles, Richard Y. Bourhis et Donald Taylor, « Towards a theory of language in ethnic group relations », Howard Giles (dir.), *Language, ethnicity and inter-group relations*, London : Academic Press, 1977, p. 307-348.

[31] Richard Y. Bourhis et Rodrigue Landry, « Group vitality, cultural autonomy and the wellness of language minorities », Richard Y. Bourhis (dir.), *Decline and prospects of the English-Speaking Communities of Quebec*, Ottawa : Patrimoine canadien, 2012, p. 24.

En somme, la vitalité ethnolinguistique est essentiellement déterminée par les pratiques langagières d'un groupe, celles-ci étant soutenues notamment par la démographie et les institutions communautaires.

Des efforts pour dépasser ce cadre démo-linguistique vont se mettre en place. Par exemple, en 2001, Michel O'Keefe reconnaît que son « document portera principalement sur les aspects démographiques de la vitalité des communautés », mais il n'en propose pas moins une liste des principaux facteurs favorisant cette vitalité[32], soit :

> **La symbolique** — S'agit-il d'une langue officielle? Y a-t-il des activités officielles qui ne peuvent être accomplies dans cette langue? Y a-t-il des secteurs dans lesquels cette langue est interdite?
> **La démographie** — Quelle est la situation de la communauté linguistique en termes de nombre, de proportion, de fécondité, etc.?
> **L'institutionnalisation** — Y a-t-il des services (gouvernementaux et autres) disponibles dans cette langue? Dans quelle mesure la communauté linguistique a-t-elle accès à un éventail d'institutions? Assure-t-elle la gestion et le contrôle de ses propres institutions?
> **L'éducation** — Dans quelle mesure l'accès à un enseignement de qualité est-il assuré dans cette langue?
> **Le statut et le prestige** — La langue est-elle perçue comme étant prestigieuse, parce qu'elle est par exemple utilisée à l'échelle internationale et dans les principales institutions nationales, parce qu'elle facilite les voyages, parce qu'elle donne accès à des documents et à des produits culturels ou parce qu'elle est beaucoup parlée par les élites d'une société?
> **L'identité** — Le sens de la communauté peut être un facteur important. Quelle valeur les membres attachent-ils à leur identité de membres de la communauté linguistique? Dans quelle mesure la langue revêt-elle de l'importance pour l'identité personnelle?
> **L'utilité** — Quelle est l'utilité économique et sociale de la langue? L'utilité n'est pas qu'économique; on devrait tenir compte également des motivations non économiques. Est-il possible d'avoir accès à des médias modernes de communication dans la langue? Facilite-t-elle les déplacements vers des destinations souhaitables et permet-elle d'élargir les horizons culturels?[33]

En somme, la notion de vitalité, d'abord essentiellement vue comme ethnolinguistique, c.-à-d. principalement sinon uniquement associée à la présence et à la pratique de la langue, tend à s'élargir pour incorporer d'autres facteurs. Toutefois le vecteur principal, sinon unique de vitalité, demeure linguistique.

---

[32] Michael O'Keefe, *Nouvelles Perspectives Canadiennes. Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, 2e édition, Ottawa : Patrimoine canadien, 2001, 113 p.
[33] *Ibid.*, p. 11.

1.1.2 La *Loi sur les langues officielles* : communautés et vitalité

La question de la vitalité est intrinsèquement liée à celle de communauté. Or, comme l'ont montré différents travaux, la perspective préconisée, lors de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) en 1969, est de favoriser une approche individuelle plutôt que communautaire. On s'intéresse aux locuteurs individuels, non aux communautés : comme le mentionne Serge Rousselle, la version initiale de la LLO « s'articule uniquement autour des droits individuels, sans aucune mention des collectivités[34]. » Certes, une provision prévoit l'établissement de « districts bilingues », mais les réticences administratives[35] autant qu'une perspective « communautaire » implicite dans la LLO mais en porte-à-faux avec l'approche de droits individuels en limite l'application. Il faut noter que cette perspective est alors également en dissonance avec le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dite Commission Laurendeau-Dunton.

Un changement de cap survient avec l'adoption en 1988 d'une nouvelle version de la LLO, faisant suite à l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés. Le second objectif de cette nouvelle version est d'ailleurs « [d]'appuyer le développement des minorités francophones et anglophones et, d'une façon générale, de favoriser, au sein de la communauté canadienne, la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais[36]. »

Comme le signale Rousselle, cet objectif ainsi que l'ensemble des changements apportés « dénote[nt] une volonté expresse d'appuyer le développement des minorités de langue officielle et la dualité linguistique du pays, [accordant] une importance directe à l'aspect collectif de ces droits, une nouveauté au pays[37] », comme le montre notamment l'ajout des parties VI et VII.

Il est clair que cette nouvelle version de la LLO endosse cette approche de droit collectif des communautés de langue officielle en situation minoritaire. En effet, l'article 41 prévoit que le « gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. » Le secrétaire d'État d'alors, Lucien Bouchard, soutient ainsi, lors des débats de 1988, que « l'article 41 énonce toute la portée des intentions gouvernementales. Il assigne au gouvernement fédéral l'obligation de favoriser l'épanouissement des minorités linguistiques, d'appuyer leur développement et de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage de l'anglais et du français. Cette notion d'épanouissement des minorités linguistiques, c'est la première fois qu'on la retrouve dans un texte de loi[38]. »

---

[34] Serge Rousselle, « Les 40 ans de la *Loi sur les langues officielles* : de l'individuel au collectif », Jack Jedwab et Rodrigue Landry (dir.), *Life After Forty: Official Languages Policy in Canada/Après quarante ans : les politiques de langue officielle au Canada*, Kingston, Ont. : School of Policy Studies, Queen's University, 2011, p. 105. Voir aussi François-Olivier Dorais, Michel Bock et É.-Martin Meunier, « Le projet de bilinguisme canadien : histoire, utopie et réalisation », *Bulletin d'histoire politique*, 26(2) (hiver 2018), p. 9-20.

[35] Daniel Bourgeois, « La commission BB et la bureaucratie fédérale », *Mens*, 14-15(2-1) (printemps-automne 2014), p. 13-51.

[36] *Loi sur les langues officielles*¸ L.C. 1988, c. 38, article 2, cité dans Rousselle, *loc. cit*., p. 107.

[37] Rousselle, *loc. cit*., p. 107.

[38] Lucien Bouchard, « Délibérations du Comité spécial du Sénat sur le projet de loi C-72 », 33e législature, 20 juillet 1988, cité dans Robert Asselin, *L'article 41 de la* Loi sur les langues officielles *: Portée, évolution et régime d'application*, Division des

Issu de la recherche universitaire, le concept d'épanouissement ou de vitalité (*vitality*), quoiqu'il reste non défini, trouve maintenant un ancrage légal. De plus, l'article 41 reste longtemps dans l'ombre, n'entrant en vigueur que six ans plus tard.

Au cours des années 1990, la mise en œuvre de cet article fait débat, car il n'impose alors aucune obligation exécutoire aux institutions fédérales et ne crée aucun droit pouvant être sanctionné par les tribunaux. Des rapports en ce sens (Commissariat aux langues officielles, 1996; Comité mixte permanent sur les langues officielles, 2000[39]), de même qu'un jugement de la Cour d'appel en 2004 soulignant le caractère déclaratoire de l'article 41, suscitent le dépôt de différents projets de loi[40]. C'est finalement en 2005 que des dispositions exécutoires sont ajoutées à la LLO, soit :

- 41.1(2) Il incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour mettre en œuvre cet engagement [à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement]. Il demeure entendu que cette mise en œuvre se fait dans le respect des champs de compétence et des pouvoirs des provinces.
- 41.1(3) Le gouverneur en conseil peut, par règlement […], fixer les modalités d'exécution des obligations que la présente partie leur impose[41].

Il reste alors à appliquer ces dispositions.

1.2 La recherche d'une définition opératoire au sein du gouvernement du Canada

De 2005 à 2016, divers travaux sont entrepris au sein du gouvernement du Canada pour définir de manière plus opératoire ce qu'est cette vitalité.

1.2.1 Les travaux du Commissariat aux langues officielles (2005-2010)

L'insertion dans la LLO modifiée (2005) du concept d'« épanouissement » (*vitality*) donne à la fois une assise légale au concept tout en relançant le débat sur sa définition. Parallèlement – et en coordination – avec la recherche en milieu universitaire (voir 1.7 et suivantes), des efforts sont entrepris au sein du gouvernement du Canada pour en saisir la complexité et les différentes dimensions.

---

affaires politiques et sociales, Ottawa, Canada : Bibliothèque du parlement, rapport PRB 01-9F, 2001, http://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb019-f.htm, consulté le 17 juillet 2019.

[39] Commissariat aux langues officielles, *Un tracé pour agir : rapport du Commissaire aux langues officielles sur la mise en œuvre par le gouvernement fédéral de la partie VII de la* Loi sur les langues officielles, Ministère des Approvisionnements et Service Canada,1996; Chambre des communes, Comité mixte permanent des langues officielles, *La mise en œuvre de la partie VII de la* Loi sur les langues officielles*, Rapport intérimaire du Comité mixte permanent des langues officielles*, Chambre des communes, juin 2000, https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/36-2/LANG/rapport-3/page-2, consulté le 17 juillet 2019.

[40] Projet de loi 32, déposé le 19 septembre 2001, mort au feuilleton; projet de loi S-11, déposé le 10 décembre 2002, mort au feuilleton; projet de loi S-4, déposé le 3 février 2004, mort au feuilleton.

[41] LLO, partie VII.

De 2006 à 2010, deux démarches complémentaires sont entreprises par le Commissariat aux langues officielles et d'autres instances. D'une part, on tente de mieux définir la vitalité. Ce sera le fait de trois études majeures qui viennent nourrir la réflexion, soit :

- l'étude de Marc L. Johnson et Paule Doucet en 2006[42], commandée par le Commissariat aux langues officielles;
- l'étude de Jean-Pierre Corbeil *et al.*, de Statistique Canada, publiée en 2006[43];
- le rapport du Comité permanent des langues officielles en 2007[44], portant sur l'étude lancée en 2005.

D'autre part, afin de tester sur le terrain diverses hypothèses d'indicateurs, neuf études de recherche-action sont menées auprès de différentes communautés.

Définir la vitalité

Le premier rapport, rédigé en 2006 par Marc L. Johnson et Paule Doucet, fait le point sur la question de la vitalité en s'appuyant sur une revue de la littérature, une vingtaine d'entrevues et la tenue d'un forum en septembre 2005. Il a pour objectif « d'examiner la capacité actuelle de reconnaître les facteurs de vitalité, d'évaluer le changement de vitalité et de trouver les moyens de renforcer cette capacité au sein des CLOSM[45]. » Comme le souligne la commissaire aux langues officielles Dyane Adam dans l'avant-propos du rapport de Johnson et Doucet,

> l'étude rappelle toute l'importance de bien planifier les activités de développement, de poser les bons diagnostics et de s'appuyer sur la connaissance afin d'avoir une plus grande emprise sur l'objectif visé. Chacun a la responsabilité de mieux s'outiller pour évaluer les activités et les initiatives d'envergure qui contribuent à renforcer la vitalité des communautés. […] La vitalité requiert une responsabilisation de chacune des parties prenantes et une plus grande concertation entre elles. En effet, la vitalité des communautés de langue officielle est l'effet cumulatif de la collaboration continue entre les communautés, les gouvernements et le milieu de la recherche[46].

Cette étude comporte quatre sections, soit un portrait de la morphologie des communautés; une analyse de la vitalité des communautés; une réflexion sur l'évaluation et les différents indicateurs; et finalement une réflexion sur la prise en charge par les communautés. Une bibliographie et un glossaire complètent le rapport.

---

[42] Marc L. Johnson et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, 114 p.
[43] Jean-Pierre Corbeil, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière, *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle,* Ottawa, Statistique Canada, 2006, 173 p.
[44] Chambre des communes, Comité permanent des langues officielles, *La parole aux communautés : nous sommes là! La vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire,* Ottawa, mai 2007, 216 p.
[45] *Ibid.*, p. 4.
[46] Marc L. Johnson et Paule Doucet, *op. cit.*, p. 2.

En ce qui a trait au concept même de vitalité, les auteurs reconnaissent que l'on retrouve trois concepts sous la même appellation[47] :

- la vitalité ethnolinguistique, concept élaboré par Giles *et al.* (1977), mais enrichi notamment par les travaux de Rodrigue Landry et Rousselle, qui y associent des variables structurelles associées à la démo-linguistique, au soutien institutionnel et au statut;
- la vitalité linguistique, intégrant les dimensions spatiale, temporelle, sociale et linguistique de l'usage d'une langue;
- la vitalité communautaire, associé aux travaux d'Anne Gilbert.

Or, plutôt que de se positionner relativement à ces définitions, les auteurs préfèrent examiner les paramètres globaux de la vitalité en les regroupant sous les dimensions suivantes :

- démographique : le nombre de membres et l'usage des langues;
- sociale : le réseau des organisations et institutions et espaces d'interactions sociales;
- politique et juridique : le cadre politique et réglementaire à tous niveaux, la reconnaissance publique des CLOSM, l'accès aux services gouvernementaux, et la participation à la gouvernance;
- culturelle : les réseaux, la créativité, le patrimoine, l'école et les médias;
- économique.

Élargissant cette vitalité aux divers aspects de la vie communautaire, le rapport propose la mise en place d'indicateurs propres à mesurer la vitalité d'une communauté. Par contre, les auteurs se contentent de lister différentes batteries d'indicateurs sans en proposer une liste comme tel.

Pour sa part, l'étude de Corbeil, basée sur le recensement de 2001, présente une analyse détaillée fondée sur quatre grands paramètres :

- l'appartenance identitaire et la vitalité subjective, notamment l'identification à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques, l'importance perçue de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie quotidienne, la perception de l'évolution de la présence de la langue minoritaire depuis dix ans et au cours des dix prochaines années;
- l'utilisation des langues dans les activités quotidiennes;
- l'accès à des soins de santé dans la langue de la minorité et leur utilisation;
- la fréquentation scolaire.

Enfin, le rapport du Comité permanent vise à fournir une évaluation du *Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008*, mais aussi un « compte-rendu de ce que les représentants des communautés pensent du rôle et des actions du gouvernement du Canada et ce qu'ils croient être les meilleures pistes

[47] *Ibid.*, p.19.

de solution pour l'avenir », d'où l'utilité du concept de vitalité. A cet égard, le rapport se présente en quelque sorte comme le pendant politique du rapport « du milieu académique » que serait Johnson et Doucet[48]. Par contre, le comité entend définir cette vitalité à partir de « l'évolution du nombre de domiciles dans lesquels la langue officielle de la minorité est utilisée à la maison dans un lieu géographique donné. »

Dans la section portant sur la vitalité ou développement des communautés, les divers thèmes étudiés « sont ceux qui se sont révélés prioritaires pour un grand nombre d'organisations rencontrées par le Comité ». Au nombre de onze, ces thèmes sont « l'éducation, de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire, la vitalité des réseaux communautaires, les infrastructures, l'inclusion de clauses linguistiques dans les paiements de transfert fédéraux vers les provinces et territoires, les compressions budgétaires de septembre 2006 (Programme de contestation judiciaire et alphabétisation), la promotion du français, les médias, les arts et la culture, la justice, le développement économique et la recherche. »

Revenant sur l'étude de Corbeil et le rapport du Comité permanent, Johnson se penche sur la question de la vitalité dans un article paru en 2008, où il présente un point de vue contrasté sur le concept utilisé. Après avoir souligné que « la vitalité est complexe et multiforme, jamais clairement établie et, sans doute, paradoxale », Johnson passe en revue les grands thèmes (identité, démographie, reconnaissance, l'organisation et l'économie) et conclut :

> « Démographie chancelante, complétude institutionnelle croissante, ressources humaines déficientes, forte reconnaissance statutaire, frêle légitimité des porte-parole communautaires, situation socioéconomique enviable, exode rural… les facteurs de vitalité semblent manquer de convergence. Les francophones eux-mêmes, cependant, ne pensent pas moins que leur vitalité est assez forte[49]. »

Les validations sur le terrain (2007-2010)

À la suite de l'étude de Johnson et Doucet, « le Commissariat [aux langues officielles] a constaté la diversité des connaissances relatives à la vitalité et à son évaluation [et] des nombreux enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du développement communautaire en matière de recherche sur la vitalité. » Conséquemment, un programme de recherche-action est lancé sur trois ans pour « mieux saisir les aspects pratiques de l'évaluation de la vitalité communautaire ».

Cette recherche, basée sur l'analyse de vitalité de communautés, s'est déployée en trois phases, chacune analysant la vitalité de trois communautés ou de groupes de communautés sous des angles spécifiques. Après avoir présenté la série d'études, nous reviendrons plus particulièrement sur celles qui présentent une composante culture/patrimoine plus élaborée.

---

[48] Chambre des communes, Comité permanent des langues officielles, *La parole aux communautés*…, *op. cit.* p. 4.

[49] Marc L. Johnson, « La vitalité évasive des communautés francophones en situation minoritaire », *Thèmes canadiens/Canadian Issues*, printemps 2008, p. 25.

Ces études cherchent en quelque sorte à opérationnaliser ou mesurer cette vitalité en analysant différents indicateurs potentiels. Un modèle logique est élaboré à partir d'une analyse du milieu basée sur l'identification d'un profil communautaire, dont un inventaire des ressources du milieu, et de pratiques exemplaires dans lesquelles la communauté se reconnaît. Le modèle se traduit alors en un certain nombre de résultats attendus, accompagnés chacun de trois ou quatre indicateurs et pour lesquels on définit des sources de données.

Lors de première phase, en 2006-2007, l'analyse a porté sur les communautés francophones en milieu urbain des villes de Winnipeg, de Sudbury et d'Halifax[50]. Quatre domaines de vitalité étaient observés : la gouvernance communautaire, la santé, l'immigration et l'accès aux services gouvernementaux. En somme, peu sur la culture en général, et encore moins sur le patrimoine et la mémoire.

En 2008, la seconde phase s'est penchée sur trois communautés anglophones du Québec, celles de la ville de Québec, des Cantons-de-l'Est et de la Basse-Côte-Nord[51]. Les vecteurs de vitalité analysés portent alors sur la jeunesse, la santé et les services sociaux, les arts et la culture (pour deux des trois études) ainsi que le leadership et la notoriété. Deux de celles-ci ont porté une certaine attention à la mémoire des communautés.

Le troisième ensemble d'études est réalisé en 2010 et porte sur la vitalité de communautés francophones de l'Ouest canadien, soit les communautés rurales en Saskatchewan, à Calgary (Alberta) et en Colombie-Britannique[52]. S'il ressort de cette dernière série d'études un raffinement de la perspective, alors que l'on définit des indicateurs de plus en plus précis et complexes, il n'en demeure pas moins que la place du patrimoine y est encore limitée : les études portant sur les communautés de la Colombie-Britannique et de Calgary ne proposent rien de spécifique aux arts et à la culture, ni au patrimoine et à la mémoire. Par contre, l'étude portant sur trois communautés rurales de la Saskatchewan intègre un certain nombre de traits liés à la culture et au patrimoine.

1.2.2 Le *Cadre de référence* de PCH (2010-1016)

À la suite des travaux du Commissariat aux langues officielles, la Direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO) de Patrimoine canadien (PCH) a entrepris, à partir de 2010, l'élaboration d'un *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Encore là, celle-ci s'est effectuée selon deux axes : l'élaboration comme telle, puis sa validation sur le terrain.

---

[50] Canada, Commissaire aux langues officielles, « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain (2007) »,
http://www.officiallanguages.gc.ca/html/stu_etu_sum_som_10_07_f.php, consulté le 15 novembre 2017.

[51] Canada, Commissaire aux langues officielles, « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 2 : trois communautés anglophones du Québec (2008) »,
http://www.officiallanguages.gc.ca/html/stu_etu_062008_summary_sommaire_f.php, consulté le 15 novembre 2017.

[52] Canada, Commissaire aux langues officielles, « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien », communiqué, [s. d.], http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/publications/etudes/2010/indicateurs-vitalite-communautes-langue-officielle-situation-minoritaire-3-trois-communautes,consulté le 15 novembre 2017.

Construit « à partir d'une revue des écrits et de la consultation de quelques experts, constitué principalement d'universitaires spécialisés dans le domaine des langues officielles et des CLOSM », le *Cadre* « structure les facteurs de vitalité à prendre en compte dans la planification des interventions du ministère en faveur de la vitalité[53]. » Or, comme le souligne le document, mis à jour en février 2018[54], « malgré le fait que plusieurs modèles visant à saisir la vitalité aient été développés dans les milieux universitaires, leur application concrète reste à faire en matière d'élaboration de politiques et quant à la prestation des programmes d'appui aux langues officielles. »

L'objectif est donc de fournir un guide pratique, afin de « favoriser les interventions qui présentent un plus grand potentiel de retombées pour la vitalité des communautés en tenant compte des besoins à combler et des problématiques exposées. »

Pour en confirmer la validité, le *Cadre* a été testé lors de l'évaluation horizontale de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013. À cette occasion, il a ainsi été soumis à un panel d'experts de la vitalité pour validation ainsi que mis à l'essai dans neuf communautés de langue officielle en situation minoritaire en 2012 et en 2016 (voir *infra*). De plus, un tableau synthèse, daté de mai 2012, reprend pour chaque dimension du *Cadre* une description de sa pertinence, les manifestations de celle-ci ainsi que des exemples d'indicateurs ou de sources potentielles[55].

L'enjeu encore là est de définir les contours de cette vitalité. Dans le document de travail de 2012, on reconnaît que les modèles de vitalité développés à ce jour par les chercheurs universitaires « révèlent une complémentarité d'approches propre à leur champ d'études, que ce soit la statistique, la sociologie du langage, la psychologie sociale ou l'ethnographie ». Toutefois, le concept de « vitalité ethnolinguistique » est considéré comme le plus approprié. D'ailleurs, une note explicative dudit cadre signale ce qui suit :

> « Les modèles de vitalité développés à ce jour par les chercheurs révèlent une complémentarité d'approches propre à leur champ d'études, que ce soit la statistique, la sociologie du langage, la psychologie sociale ou l'ethnographie. Toutefois, aux fins de notre exercice, le concept de vitalité ethnolinguistique est probablement celui le plus approprié lorsqu'on aborde la dimension collective de la vitalité des CLOSM. La contribution pionnière de Giles *et coll.* (1977) fut d'introduire la dimension sociale dans le domaine des recherches linguistiques en créant un concept associé à celui de groupe ou de communauté (ethno), l'expression de vitalité ethnolinguistique reliant les dimensions linguistiques et culturelles. Selon cette approche, la vitalité est définie comme étant « […] les facteurs structuraux et sociologiques qui influencent la survie et le développement d'une minorité linguistique. Une forte vitalité ethnolinguistique assure

---

53 Patrimoine canadien, Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation, Direction des services d'évaluation, *Évaluation des Programmes d'appui aux langues officielles (2008-2009 à 2012-2013),* janvier 2013, 38 p.

54 Patrimoine canadien, Programmes d'appui aux langues officielles (PALO), *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, février 2018, 3 p.

55 Patrimoine canadien, *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, document de travail, mai 2012, 15 p.

> que la communauté ethnolinguistique et culturelle demeurera une entité distincte et active, alors qu'une vitalité ethnolinguistique faible est associée à l'assimilation linguistique et culturelle[56]. »

Finalement, depuis 2015, le *Cadre* a servi à élaborer une série de questions afin de guider le demandeur de subvention en vertu du sous-volet « Collaboration avec le secteur communautaire » des Programmes d'appui aux langues officielles. Les questions doivent l'aider à « cerner l'enjeu ou les enjeux qui décrivent l'état de la situation à l'origine de votre demande[57] ». À la suite de toutes ces démarches, le *Cadre* fut légèrement modifié en 2016.

Le *Cadre* vise à cerner les dynamiques sociolinguistiques et démographiques de la vitalité de la communauté. En ce qui a trait à la définition d'une « vitalité culturelle » dont ferait partie le patrimoine documentaire et à laquelle serait associé des indicateurs spécifiques, le *Cadre* rend difficilement compte de cette réalité : le patrimoine est évoqué seulement en association avec les « activités de loisirs et de culture », donc avec les manifestations les plus évidentes.

Le *Cadre de référence* comme tel a été testé dans neuf CLOSM lors de l'évaluation de la feuille de route entre 2012 et 2016, soit Surrey (C.-B.), Gravelbourg (Sask.), London (Ont.), Pontiac, Beaconsfield et New Carlisle (QC) en 2012; Timmins (Ont.) en 2014; Bathurst (N.-B.) et Summerside (Î.-P.-É.) en 2015[58]. Pour la compléter, 64 entrevues téléphoniques ont été menées en 2016, suivies d'un rapport synthèse, document encore à l'état d'ébauche[59].

1.3. Les autres grands chantiers de recherche sur la vitalité

1.3.1 Vitalité et complétude institutionnelle

Dans le cadre d'une approche déterminée par les pratiques langagières, le concept de soutien institutionnel, articulé autour de celui de complétude institutionnelle, est significatif pour Bourhis et Landry. Dans un bilan publié en 2017, Bourhis et Sioufi précisent :

> "Institutional support constitutes a key dimension influencing the vitality of language communities (Giles *et al.* 1977). Formal support is achieved by linguistic groups whose members have achieved positions at decision-making levels in various state and private institutions. Formal institutional support for majority and minority language communities can be gained for the provision of municipal, regional and national

---

[56] Patrimoine canadien, *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, document de travail, mai 2012, p. 15.
[57] Patrimoine canadien, *Programmes d'appui aux langues officielles. Guide du demandeur*, février 2018, p. 8.
[58] Ces documents toujours à l'état d'ébauche n'ont pas encore été publiés.
[59] Patrimoine canadien, *Évaluation horizontale de la Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018. Rapport technique : études de cas sur la vitalité des CLOSM*, ébauche, 2017, 39 p.

> government services, the public administration, primary, secondary and post-secondary education, health care and social services, the police and the judiciary, the military, mass media, leisure, sports and religious institutions[60]."

Joseph Yvon Thériault a posé un regard critique sur le concept fondateur de cette approche. Synthétisant ce qu'est la « complétude institutionnelle », un concept élaboré par le sociologue Raymond Breton en 1964, il souligne qu'en vertu de celui-ci, la vitalité d'un groupe dépend

> « largement et avant tout des ressources institutionnelles disponibles au sein du groupe en question. Par ressources institutionnelles Breton entendait, les organisations religieuses, les associations, les journaux, les clubs identifiés directement à une communauté culturelle (ethnique) particulière (on dirait aujourd'hui, les associations de la société civile). L'essentiel de sa thèse pouvait se résumer ainsi : plus une communauté ethnique est en « complétude institutionnelle » — plus elle possède des institutions qui lui sont accrochées, des institutions ethniques — plus ses membres ont tendance à maintenir entre eux une forte intensité de relations interpersonnelles, moins ils ont tendance à s'assimiler aux groupes environnants, notamment le groupe culturel dominant[61]. »

Cette dimension a été largement popularisée au cours du processus d'élaboration du concept de vitalité, et repris par d'autres chercheurs, notamment Roger Bernard et lors du combat pour Montfort. De fait, rappelle Thériault, la Cour donnera raison au plaignant en soulignant que « les institutions sont essentielles à la survie des collectivités culturelles. Elles sont beaucoup plus que des fonctions de services. Elles sont des milieux linguistiques et culturels qui fournissent aux personnes les moyens d'affirmer et d'exprimer leur identité culturelle[62]. »

Pour lui, la diffusion de ce concept dans les milieux politiques minoritaires dans les années 1990-2000 appelle une relecture. Il situe l'enjeu de l'usage du concept de « complétude institutionnelle » dans l'opposition entre deux visions différentes, soit la « représentation nationalitaire », d'une part, et la « représentation ethnique » d'autre part. Si la première « va particulièrement insister sur la dimension mémorielle, historique de son identité » et est plus directement politique, la seconde, est de nature plutôt utilitaire et « vise à aménager une intégration avec la société globale ». Pour lui, « en empruntant la perspective à la sociologie ethnique (américaine) et surtout en transformant le concept en action, les utilisateurs minoritaires de l'idée de complétude institutionnelle ont ainsi participé à transformer la « nation » canadienne-française en « ethnie » franco minoritaire. »

---

[60] Richard Y. Bourhis et Rana Sioufi, « Assessing forty years of language planning on the vitality of the Francophone and Anglophone communities of Quebec », *Multilingua*, 36(5) (2017), p. 647-648.

[61] Jugement Montfort, Cour divisionnaire de l'Ontario, 2001, cité dans Joseph Yvon Thériault, « Complétude institutionnelle : du concept à l'action », Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain, *Cahiers du MIMMOC*, 11 (2014), paragr. 26. http://journals.openedition.org/mimmoc/1556, consulté le 07 août 2019.

[62] *Id.*, p. 26.

Ce qui nous intéresse ici est le rapport à la mémoire et à l'histoire. Certes, le concept de complétude institutionnelle est utile pour définir une offre de service bilingue, en déterminant, par la présence d'institutions, un nombre significatif de locuteurs à un moment précis. C'est ainsi que le concept a été repris dans la règlementation associée à la *Loi sur les langues officielles*. Si la loi de 1969 prévoyait des districts bilingues, une disposition qui n'a pas été appliquée, la question de l'offre de services bilingues du gouvernement du Canada devait tout de même être définie. Pour ce faire, le *Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services*[63] introduit le concept de « demande importante ». Celle-ci est déterminée par un ensemble de règles, comme l'indique Marie-Ève Hudon,

> « les règles relatives à la "demande importante" comportent des dispositions fondées sur les données du plus récent recensement décennal publiées depuis 1991 portant sur la taille des communautés minoritaires. Une série de formules statistiques permet d'établir le répertoire des bureaux et des points de services devant offrir des services bilingues. Les règles relatives à la "demande importante" comportent aussi des dispositions fondées sur le volume de la demande dans la langue de la minorité lorsque l'utilisation de données démographiques locales n'est pas pertinente[64]. »

C'est d'ailleurs sur cette base que quatre projets de loi sont déposés au Sénat[65] demandant l'inclusion de critères qualitatifs, dont la « vitalité institutionnelle[66] ». Si les projets de loi ne définissent pas le concept, la sénatrice marraine du projet, Maria Chaput, précise en 2012 :

> « Premièrement, la vitalité institutionnelle doit, bien sûr, être définie. Cette définition devra se faire en consultation avec les communautés de langue officielle. Je crois, personnellement, que l'éducation occupe une place importante dans l'évaluation de la vitalité institutionnelle d'une communauté, car c'est la présence d'une école qui est l'indicateur le plus important d'une communauté jouissant d'une vitalité et d'une viabilité à long terme. Je crois aussi que les secteurs de la culture, de la santé, des services sociaux et du développement économique sont des facteurs importants. Or, ce sera en comité, et ensuite en consultation avec les communautés affectées, que les différents indicateurs devront être soupesés.
>
> « Il faut savoir aussi que le principe de la vitalité institutionnelle n'est pas complètement nouveau, et sa définition est loin d'être abstraite. En plus d'être reconnu comme un événement important dans la jurisprudence canadienne, il a déjà fait l'objet de diverses réglementations au sein de l'appareil gouvernemental[67]. »

---

[63] *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services* (DORS/92-48), adopté le 16 décembre 1991.

[64] Marie-Ève Hudon, *Projet de loi S-209 : loi modifiant la* Loi sur les langues officielles *(communications et services au public)*, Bibliothèque du Parlement, octobre 2016, 16 p. Publication n° 42-1-S209-f, p. 3.

[65] S-220 en 2011; S-211 en 2013; S-2015 en 2013; et S-209 en 2016.

[66] *Ibid.*

[67] Cité dans *Ibid.*

Lors du dépôt du projet de loi en 2015, le commissaire aux langues officielles vient apporter son appui à cette proposition. Ce n'est finalement qu'en 2018-2019 que le concept sera intégré au règlement révisé. On souligne alors que dans le projet de règlement, « l'ajout du critère de vitalité communautaire est une mesure qualitative qui fera en sorte qu'un bureau offre des services bilingues lorsqu'une école de langue minoritaire se situe sur le territoire qu'il dessert[68]. » Une disposition en ce sens est adoptée [DORS/2019-242, paragr. 5(6)], mais n'a pas encore été mise en vigueur[69].

Cependant, ce concept informe peu sur la dynamique culturelle ou, dans le cas du rapport au temps, sur la dynamique mémorielle. Certes, les institutions sont importantes, et on y fera une bonne part dans le *Cadre de référence*, mais on reste au niveau de la performance langagière, sans ancrage mémoriel ou culturel.

1.3.2 Vitalité et espace communautaire : le projet Vitalité communautaire des minorités francophones (2005-2010)

Si la langue est considérée comme le vecteur principal – sinon le seul – d'identité et de vitalité, le besoin de voir plus large s'exprime dès 2004. Cette année-là, le colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne met en lumière, la notion de vitalité ethnolinguistique, publiant les principales communications dans la revue *Francophonies d'Amérique*[70]. Comme le résume la présentation de l'éditeur,

> « le thème […] mettait en lumière sous un éclairage nouveau la notion de vitalité ethnolinguistique. Introduit en 1977 par Giles, Bourhis et Taylor, ce concept vise à définir les facteurs structuraux grâce auxquels les groupes linguistiques demeurent des entités distinctes et actives dans leurs contacts intergroupes. Plusieurs études ont révélé la complexité des facteurs associés à la vitalité des groupes linguistiques.
>
> « Grâce à ces conceptualisations de la vitalité ethnolinguistique, l'effet de nombreux facteurs autres que la densité géographique pouvant contribuer à la vitalité des communautés francophones et acadiennes apparaît dans l'analyse : profil de la population, capacité organisationnelle et institutionnelle, sentiment d'appartenance, engagement, lois, politiques et programmes, et ainsi de suite. L'objectif du colloque "Si destinée n'était pas synonyme de densité" était, certes, d'explorer plus à fond ces

[68] Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, « Modifications proposées au *Règlement sur les langues officielles* », 26 octobre 2018, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/nouvelles/2018/10/modifications-proposees-au-reglement-sur-les-langues-officielles.html, consulté le 23 janvier 2020.

[69] Art. 5(6)(d1.1) du *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services* (DORS/92-48), [dernière modification le 25 juin 2019], https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/dors-92-48/TexteComplet.html, consulté le 15 février 2020.

[70] *Francophonies d'Amérique*, 20 (automne 2005), Dossier « La vitalité des communautés francophones du Canada », Actes du colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Montréal, 2004, p. 9-173.

> facteurs, mais également de stimuler de ce fait la réflexion sur les processus concourant au dynamisme de ces communautés, dans le contexte d'un environnement changeant, tant sur le plan microsocial que macrosocial[71]. »

En somme, au-delà de la vitalité, d'autres dimensions méritent d'être explorées. C'est en ce sens qu'un projet de recherche, dirigé par Anne Gilbert, est lancé en 2004 et 2005[72].

Dans la présentation en ligne du projet, on précisait que si les travaux de recherche ont jusqu'alors porté sur le poids des locuteurs ou des institutions dans l'épanouissement des communautés, peu ont porté sur le contexte géographique en y associant « les réflexions concernant l'identité, les pratiques et les comportements linguistiques ainsi que les réflexions concernant les ressources institutionnelles dont bénéficient les membres de ces communautés, le poids des nombres et le statut de la langue. » En ce sens, le projet avait comme objectifs « de saisir l'effet qu'exercent le milieu et les réseaux sur la vitalité communautaire des minorités francophones, de mieux cerner le rôle de l'environnement dans les dynamismes à l'œuvre dans leur développement et de mieux comprendre comment le milieu intervient dans les relations qui unissent leurs membres entre eux ainsi que dans leurs rapports à la majorité.[73] »

Le projet consiste à faire une analyse détaillée de l'espace habité de 29 communautés dans six provinces (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta)[74]. La méthodologie est précisée dans un article du *Géographe canadien*[75]. Pour chaque communauté, un rapport détaillé est produit, présentant

- un profil historique, incluant celui du quartier selon le cas;
- les profils linguistiques, démographiques, socio-économiques;
- le fait français dans l'espace (population et espace institutionnel);
- le statut local du français (affichage, accès aux produits culturels, le français comme langue d'usage);
- l'action des organismes (profil, dossiers, réalisations);
- les entreprises (profil, fait français, réalisations, projets);

---

[71] « La vitalité des communautés francophones du Canada, no 20, automne 2005 », *Francophonies d'Amérique*, http://francophoniesdamerique.uottawa.ca/revues/fa20.html, consulté le 17 juillet 2019.

[72] Anne Gilbert, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Aunger, « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, 20 (automne 2005), p. 51-62. https://www.erudit.org/fr/revues/fa/2005-n20-fa1813443/1005336ar.pdf

[73] « Vitalité communautaire des minorités francophones », version du 2 février 2006, sauvegardée sur Wayback Machine, https://web.archive.org/web/20060502114652/http://langlois.geog.uottawa.ca:80/home_vit.htm

[74] Les études ont été placées en ligne sur un site maintenant disparu. Les études qui ont pu être récupérées portent sur Bonneville, Alb.; Edmonton, Alb.; Estrie, Qc; Hearst, Ont.; Île-du-Prince-Édouard; Moncton, N.-B.; Pembroke, Ont.; St-Jean, N.-B.; Saint-Pierre-Jolys, Ritchot et Niverville, Man.; Saskatchewan; Sudbury, Ont.; Toronto, Ont.

[75] André Langlois et Anne Gilbert, « Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada », *Le Géographe canadien/The Canadian Geographer*, 50(4) (hiver 2006), p. 432-449.

- les pratiques individuelles (profil des répondants, comportements linguistiques, engagement et identité);
- la vitalité subjective.

Le chantier a donné lieu à la publication, en 2010, de l'ouvrage *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada,* sous la direction d'Anne Gilbert[76]. Malgré l'ampleur de la recherche où l'angle géographique a été largement abordé, la présence du patrimoine demeure limitée, comme le reconnait Gilbert, qui nous écrivait :

> « Toute la question du patrimoine n'a pas vraiment été intégrée à la réflexion que j'ai faite sur la vitalité des communautés francophones. C'est un oubli d'autant plus affligeant que celui-ci compte beaucoup dans le sens d'appartenance des francophones qui habitent notamment les villes. Ils restent souvent attachés à des quartiers qu'ils ont par ailleurs désertés, à cause de leur mémoire des lieux et des espaces qu'ils habitaient autrefois[77]. »

1.3.3 Vitalité et pôles culturels : l'enquête de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)

La question de la vitalité culturelle a fait l'objet d'importantes recherches menées à l'initiative de la FCCF.

À partir de 2013, la FCCF s'y est intéressée en essayant d'en dégager les déterminants à partir du concept de pôles culturels. Menée avec l'Université Laurentienne, la recherche a porté sur 20 communautés. L'analyse a permis de distinguer les communautés ayant une vitalité élevée de celles qui affichent une faible vitalité.

Un premier rapport de recherche a été publié en 2016[78], suivi d'une seconde phase en 2017. Un rapport d'ensemble a été publié en 2018[79].

D'entrée de jeu, il faut reconnaître que si le document vise, selon son titre, le « dynamisme culturel », il se concentre *de facto* sur la dimension artistique, et donc la définition plus restreinte de la culture. Cela dit, le rapport a pour objectif de déterminer pourquoi certaines communautés sont dynamiques et d'autres moins. Ce dynamisme culturel est significatif, car

---

[76] Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec : Septentrion, 2010, 424 p.
[77] Communication personnelle, 10 avril 2019.
[78] Julie Boissonneault et Simon Laflamme, *Formes du dynamisme culturel dans les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire au Canada. Phase I.* Rapport de recherche pour la Fédération culturelle canadienne-française, mars 2016, 2e édition, 433 p.
[79] Simon Laflamme, Julie Boissonneault, Lianne Pelletier et Roger Gervais, *Pour des modèles de vitalité : le dynamisme culturel de la francophonie canadienne en milieu minoritaire*, Ottawa : Éditions CFORP, 2018, 188 p.

> « l'avenir de toute communauté dans la postmodernité est lié à la quadruple relation des représentations identitaires, des expressions culturelles, des pratiques artistiques et des pratiques médiatiques. Plus la société est minorisée – plus elle est marginalisée par son statut minoritaire –, plus les représentations identitaires sont en proie aux expressions culturelles, aux pratiques artistiques et aux pratiques médiatiques qui trouvent leur essence à l'extérieur[80]. »

Le rapport précise dans cette perspective que « tout ce qui est culture franco-minoritaire n'est pas linguistique : la constituante linguistique n'est pas la totalité de la spécificité d'une minorité francophone : il faut y ajouter, entre autres, des valeurs, une historicité, un rapport à l'environnement[81] ».

Pour autant, le rapport s'intéresse seulement à la présence et la vitalité des arts et à la créativité des communautés francophones minoritaires afin de comprendre « les rouages des interactions contribuant à ce dynamisme ». La recherche s'est déployée en deux temps. Dans un premier temps, une analyse statistique mettant en corrélation les communautés témoins choisies et les données relatives aux pratiques retenues[82] permet de dégager un ensemble de constats et une modélisation des facteurs propres à une vitalité culturelle franco-minoritaire. Par la suite, 64 entrevues avec des responsables d'organismes ont permis de raffiner la recherche par des données qualitatives. Une analyse texto métrique et qualitative a permis de proposer une modélisation. Il en a résulté une catégorisation des pôles culturels analysés.

Tableau 1 : Niveaux de vitalité de pôles culturels

Vitalité élevée	Vitalité faible
Whitehorse	Vancouver
Saskatoon	Gravelbourg
Edmonton	Yellowknife
Winnipeg	Kelowna
Hearst	Windsor
Sudbury	Penetanguishen
Ottawa	Kingston
Caraquet	Halifax
Moncton-Dieppe	St John's
Clare	Évangéline-Summerside

[80] *Ibid.*, p. 11.
[81] *Ibid.*, p. 12.
[82] Les six disciplines artistiques retenues pour l'étude sont les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, la danse, la littérature et l'édition ainsi que le théâtre.

La FCCF a poursuivi d'ailleurs sur cette voie, visant notamment à ce que la culture soit pleinement intégrée dans le projet de modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Elle a de plus recueilli l'appui de 42 autres organismes culturels pour solliciter la création d'un cadre national d'action pour la culture lors des élections de 2019[83].

1.4 Un constat global : élargir le fondement du concept de « vitalité »

Alors que la *Loi sur les langues officielles* est officiellement en révision, on peut se demander ce qui survient du concept de « vitalité » tel qu'énoncé initialement.

On note d'abord que la définition initiale, restée floue, était basée sur une lecture liant performance langagière et vitalité communautaire, une performance soutenue par les institutions (la complétude institutionnelle). Ces éléments ont été repris et formalisés dans le *Cadre de référence sur la vitalité*, qui intègre aux énoncés un ensemble d'indicateurs.

Par ailleurs, lorsque l'on s'intéresse à la vitalité de la communauté anglophone au Québec, ce n'est pas l'enjeu de la langue qui ressort, mais ceux associés au sentiment d'appartenance, à l'identité et à la vitalité culturelle[84]. Bien que diversifiées, ces communautés ont un enjeu de perception, car souvent les représentations « grand public » sont inexactes ou caricaturales, car trop centrées sur une histoire étroite des « anglophones riches dominants », les présentant comme un adversaire historique et comme une menace existentielle pour la société québécoise francophone. Cette critique a été formulée notamment à l'égard du programme d'études des écoles secondaires publiques[85].

Ainsi, une approche centrée sur la performance langagière est dès lors limitée en terme de soutien à la culture des CLOSM, une faiblesse soulignée par de nombreux acteurs. Ainsi, dès 2007, le Comité permanent des langues officielles requiert une action plus conséquente en culture. Dans son rapport *La parole aux communautés : nous sommes là! La vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire*, il souligne que « le domaine des arts et de la culture était, avec les médias, l'autre grand absent du *Plan d'action pour les langues officielles*. Or, il constitue sans contredit un élément essentiel de la vitalité des communautés. Il figure d'ailleurs dans le plan de développement de plusieurs communautés que le Comité a visitées[86]. »

---

[83] Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), *Priorités du milieu des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne*, 2020, 12 p. https://www.fccf.ca/wp-content/uploads/2020/03/FCCF_Trousse_Politique_FR-final.pdf.

[84] Voir notamment Richard Y. Bourhis (dir.), *The vitality of the English-Speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival*, Montréal et Moncton, Centre d'Études ethniques des universités montréalaises et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2008; Richard Y. Bourhis (dir.), *Decline and Prospects of the English-Speaking Communities of Quebec/Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*. Patrimoine canadien, Ottawa, 2012, coll. « Nouvelles perspectives canadiennes », 432 p.

[85] History Experts Committee. *An Independent Report of the History Experts Committee on the Provincial History of Québec and Canada and Approved English Textbooks*, English Montreal School Board, octobre 2018.
https://az184419.vo.msecnd.net/emsb/emsb-website/en/docs/2018-2019/history-report.pdf

[86] Comité permanent des langues officielles, *La parole […]*, *op. cit.,* p. 156.

Or, note le Comité, cette vitalité dépend grandement des réseaux communautaires et de leur financement. Il soutient ainsi que « dans ce contexte, tant qu'il n'y a pas un réinvestissement important dans le soutien aux organismes communautaires, il devient presque utopique d'envisager un plan structuré permettant de soutenir des initiatives sur le plan culturel. » Il s'ensuit qu'il recommande :

> « 32. Que les arts et la culture soient considérés comme des éléments essentiels de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, que cela se reflète dans les suites à donner au Plan d'action pour les langues officielles, et que Patrimoine canadien ajoute un financement adéquat des projets artistiques et culturels et des infrastructures correspondantes dans le cadre du volet « Vie communautaire » de ses programmes d'appui aux langues officielles[87]. »

La réponse du gouvernement est alors plutôt sibylline, ciblant essentiellement sur les programmes en arts et culture, mais sans mentionner la dimension historico-patrimoniale[88].

Cependant, avec le temps, les limites d'une telle approche centrée sur la dimension ethnolinguistique de la vitalité ont mené à son expansion au territoire et aux pôles culturels. Cette volonté d'élargir la définition du concept de vitalité est également revenue lors des consultations sur le renouvellement de la loi en 2019. En effet, dans le bilan des consultations, on souligne que les participants ont rappelé « que la protection et la promotion des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont d'abord et avant tout un projet culturel dont s'est dotée la société canadienne. On souligne qu'il faudrait, entre autres, spécifier dans le préambule de la Loi que les arts et la culture sont essentiels à la vitalité de ces communautés et y traiter de l'importance de protéger les institutions culturelles canadiennes[89]. »

En somme, on reconnaît le rôle structurant de la culture dans cette vitalité. Il faut à cet égard reconnaître que dans les années plus récentes, une place plus grande est accordée à la culture – mais pas à l'histoire et au patrimoine – dans la Feuille de route puis le Plan d'action pour les langues officielles. En fait foi la prise de position de la FCCF en 2018[90]. Elle souligne également dans son récent plan stratégique qu'il s'agit d'une « réalisation exemplaire », car « alors que la précédente « Feuille de route sur les langues officielles » (2013-2018) avait été particulièrement décevante, le nouveau Plan d'action sur les langues officielles (Investir dans notre avenir), portant sur la période 2018-2023, s'est avéré beaucoup plus réceptif aux demandes de la Fédération[91]. »

---

[87] *Ibid.*, p. 157.
[88] « Réponse du gouvernement au septième rapport du Comité permanent des langues officielles » [17 octobre 2007], https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/39-1/LANG/rapport-7/reponse-8512-392-236.
[89] Canada, *Document synthèse : à la rencontre des Canadiens en vue de moderniser la* Loi sur les langues officielles, Ottawa, 2019, p. 25.
[90] Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), « Plan d'action pour les langues officielles 2018-2013. Pour la FCCF et le réseau de ses membres c'est : « En avant toute! » », communiqué de presse, 3 avril 2018, https://refc.ca/plan-daction-pour-les-langues-officielles-2018-2023/
[91] Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), *Planification stratégique 2020-2025*, 2020, p. 13.

Par contre, malgré une reconnaissance publique, de plus en plus grande de l'importance de l'identité et de l'imaginaire, et donc de la place du passé, dans cette vitalité, les études sur la vitalité ont laissé une place congrue à l'histoire, au patrimoine et à la mémoire, comme si cet aspect était évacué de la culture. Le rapport de consultation sur la modernisation de la LLO n'en fait même mention que pour parler du patrimoine linguistique autochtone…

Cela a nécessairement un impact concret sur les communautés. Le fait que la mémoire soit en quelque sorte absente du regard sur la vitalité a eu des impacts sur le Plan d'action des langues officielles, excluant *de facto* le financement des activités des CLOSM associées au patrimoine.

Dans le même rapport sur la consultation, on indique que « [l]a Loi est plus qu'une loi, elle renferme un projet de société. Ainsi, la prochaine mouture de son texte devrait travailler de façon plus explicite à la promotion de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cela porte à réfléchir sur les façons de mesurer la vitalité. Le recours à la recherche serait nécessaire pour mieux mesurer cette vitalité[92]. »

En ce qui a trait à l'histoire, à la mémoire et au patrimoine, c'est plus que nécessaire.

[92] *Ibid.*, p. 29.

Partie 2 : Les manifestations de la vitalité mémorielle

2.1 Et la mémoire dans tout cela?

En somme, et c'est étonnant, la plus grande partie des études sur la vitalité ont donné une place plutôt limitée au patrimoine, à l'histoire et à la mémoire.

La seule exception notable est le rapport Johnson-Doucet, qui souligne aussi comment la dimension culturelle est souvent négligée. Une importance certaine est accordée à la manière dont les communautés s'inscrivent dans le temps, c'est-à-dire comment elles perçoivent leur passé et leur devenir, cette inscription étant cruciale en terme d'adaptation et de projection dans l'avenir, considérant que

> « le capital culturel des CLOSM fait souvent figure de plus petit dénominateur commun associé à la condition minoritaire. Certains s'attendent à ce que la survie des minorités se campe dans la préservation de leurs traits culturels, d'autres à ce que les collectivités minoritaires construisent leurs propres significations culturelles. Dans cette dernière perspective, aujourd'hui prédominante, on met l'accent sur la création et l'innovation dans le domaine culturel[93]. »

Or, cette dynamique a des impacts déterminants sur l'historicité de la communauté, car

> « ces transformations et cette diversification des communautés de langue officielle en situation minoritaire provoquent des changements majeurs dans la société canadienne et se traduisent par les notions de conservation et de maintien des valeurs des communautés, de leurs particularités linguistiques et culturelles, tant au Québec (Caldwell, 1994) que dans la francophonie canadienne (Bernard, 1992). Les positions s'inscrivent dans un spectre qui va du repli sur l'histoire identitaire fondatrice à l'ouverture sur l'histoire créatrice[94]. »

En somme, l'inscription dans le temps des communautés évolue entre une fixation sur le passé fondateur et une projection vers l'avenir soutenant la créativité. Pourtant, le rapport porte finalement peu attention à cette dimension de la vitalité. Par exemple, on souligne, à propos du patrimoine, que

> « la mise en valeur des ressources patrimoniales des CLOSM semble négligée par le secteur des arts et de la culture, ainsi que par les différents ordres de gouvernement. Il n'existe pas d'état de la situation ni de réseau pancanadien d'intervenants dans le secteur patrimonial du côté de la francophonie canadienne. Au Québec cependant, les organismes du patrimoine se sont rassemblés au sein du Quebec Anglophone Heritage Network. Il existe néanmoins, dans les CLOSM francophones et anglophones, des

[93] Johnson et Doucet, *op. cit.*, p. 28.
[94] *Ibid.*, p. 16.

> initiatives régionales reliant le tourisme aux manifestations artistiques, culturelles et patrimoniales, par exemple, le Corridor francophone de l'Ouest et le Circuit Champlain en Ontario. Ces initiatives représentent un important potentiel de mise en valeur des ressources culturelles et patrimoniales aux fins du développement des communautés, et donc de leur vitalité[95]. »

Donc, bien qu'on reconnaisse une certaine valorisation touristique du patrimoine, qu'on associe davantage à la dimension économique de la vitalité[96], la place de la mémoire dans la vitalité demeure un épiphénomène, laissant ouverte la question de l'apport de la mémoire à la vitalité.

Reflet de l'insertion croissante de la culture dans la réflexion sur la vitalité, les études sur le terrain menées respectivement par le Commissariat aux langues officielles et Patrimoine canadien vont accorder une présence croissante à l'histoire et au patrimoine dans le soutien à cette vitalité. Les premières études à porter attention à ces dimensions sont les deux études sur les communautés anglophones du Québec en 2008 réalisées pour le Commissariat aux langues officielles.

Ainsi, dans l'étude portant sur la vitalité de la communauté anglophone de Québec, on se limite à identifier certaines ressources et pratiques exemplaires liées à l'histoire et au patrimoine[97]. On y propose huit résultats mesurant la vitalité associés aux arts et à la culture, mais aucun n'est directement lié au patrimoine ou à la mémoire[98]. On y reconnaît toutefois l'importance de la culture et des arts, soulignant qu'à

> « moyen terme, les activités donneront lieu à un éventail élargi d'activités artistiques d'expression anglaise, à une participation communautaire accrue et à l'intégration des arts et de la culture, comme valeur importante, dans le secteur de l'éducation. À long terme, la communauté anglophone de la région de Québec éprouvera un mieux-être individuel et collectif, grâce à un secteur des arts et de la culture jouissant d'une meilleure appréciation et d'un meilleur appui[99]. »

Pour ce qui est de l'étude sur la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est, l'inventaire des ressources communautaires, dont font partie le patrimoine et l'histoire, comporte diverses mentions, qu'il s'agisse de groupes de danse traditionnelle, de la présence en patrimoine par un cybermagazine, de deux musées, d'un centre culturel et du patrimoine, ainsi que de trois sociétés historiques[100]. Pourtant, le modèle de vitalité proposé pour le secteur des arts et de la culture identifie huit résultats

---

[95] *Ibid.*, p. 28.
[96] *Ibid.*, p. 30.
[97] Canada, Commissaire aux langues officielles, « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 2 : trois communautés anglophones du Québec. La communauté anglophone de Québec », Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2008, p. 5.
[98] *Ibid.*, p. 17-19.
[99] *Ibid.*, p. 15.
[100] *Ibid.*, p. 6-7.

attendus, mais aucun n'est directement lié au domaine du patrimoine ou de la mémoire, ne comportant qu'un indicateur relatif à la représentation au sein du Quebec Anglophone Heritage Network[101]. Encore là, le rapport fait état de l'importance des arts et de la culture :

> « À moyen terme, ces activités permettront d'accroître le niveau de financement, favoriseront une plus grande appréciation des arts et de la culture des communautés anglophones ainsi qu'une meilleure compréhension des besoins du secteur par les décideurs de politiques gouvernementales. À long terme, les arts et la culture constitueront un volet viable de la vie communautaire et seront reconnus comme l'expression culturelle de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est[102]. »

Tel que mentionné dans la partie précédente, un *Cadre de référence sur la vitalité* a été élaboré par Patrimoine canadien en 2011-2012, et modifié légèrement en 2016, sur la base d'une revue de littérature et des consultations d'experts. Le cadre définit essentiellement les critères ethnolinguistiques suivants pour caractériser la vitalité :

- le renouvellement démo-linguistique et les pratiques linguistiques;
- le sentiment d'appartenance à la communauté linguistique;
- un leadership collectif;
- une participation à la vie collective par des services et activités culturelles et de loisirs, ainsi qu'à la vie économique et sociale;
- un rapport positif avec la majorité.

Bien qu'absentes de la vision proposée, de nombreuses questions lors des validations sur le terrain en 2012 et 2016 ont permis de dégager des traits présentés plus en détail dans la partie suivante.

2.2 À propos de vitalité mémorielle[103]

L'histoire et la mémoire semblent exclues d'une construction identitaire presque exclusivement basée sur la langue. Mais, récemment, les choses ont commencé à changer[104].

---

[101] *Ibid.*, p. 21.
[102] *Ibid.*, p. 24.
[103] De manière complémentaire, il serait intéressant de poursuivre cette recherche en examinant comment le patrimoine et la mémoire contribuent au bien-être des communautés. Si la documentation en français est plutôt limitée (voir notamment Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick inc., *Le mieux-être et la santé en français, quand les arts, la culture et le patrimoine s'en mêlent! Document de sensibilisation au concept d'aménagement culturel du territoire en lien avec le mieux-être et la santé*, 2017, 44 p.), différents rapports ont été produits en Grande-Bretagne (voir notamment Sarah Reilly, Claire Nolan, Linda Monckton, *Wellbeing and the Historic Environment*, Historic England, 2018, 79 p.; National Trust, *Heritage, health and wellbeing. Review of recent literature*, Tate Greenhalgh, mars 2018, 71 p.; et Heritage Alliance, *Heritage, Health and Wellbeing. A Heritage Alliance Report*, 2020, 44 p.).
[104] Michel Lalonde, *op. cit.*, p. 304.

2.2.1 Une définition

Les travaux plus récents favorisent ainsi une dimension plus globale de la place de la culture dans cette vitalité. Comme le souligne l'étude de la FCCF, « tout ce qui est culture franco-minoritaire n'est pas linguistique : la constituante linguistique n'est pas la totalité de la spécificité d'une minorité francophone : il faut y ajouter, entre autres, des valeurs, une historicité, un rapport à l'environnement[105]. »

C'est donc au creux des rapports sociaux que se manifeste la vitalité. Comme le mentionne Anne Gilbert, la vitalité « correspond aux relations qui se tissent entre les membres et la communauté née de leur solidarité, à la faveur des organisations dont elles se sont dotées, dans les milieux qu'elles occupent et qu'elles contrôlent[106]. »

Et ces relations ne peuvent se concevoir sans cette historicité, qui constitue un élément-clé des représentations identitaires. L'inscription dans le temps se manifeste alors dans une vaste gamme de pratiques mémorielles, qui permettent de définir ce qu'on pourrait appeler, en paraphrasant Anne Gilbert, la vitalité mémorielle des communautés. Celle-ci est « observable à la présence du passé dans les différents domaines de la vie collective d'une communauté. Elle traduit dans le présent leurs expériences communes à travers le temps et le lien communautaire qui en assure la possibilité. […] Elle découle et supporte la capacité de la communauté minoritaire de s'affirmer comme distincte[107]. »

En somme, l'intervention des acteurs en histoire, patrimoine et mémoire se situe dans un écosystème culturel de rappel du passé qui se traduit dans un ensemble de manifestations, qu'on pourrait qualifier d'empreinte ou d'écosystème mémoriel, dans divers domaines de l'expression culturelle au sens large. Définir l'univers culturel de la mémoire des CLOSM, leur *vitalité mémorielle*, fournit alors une vue d'ensemble, un modèle théorique et opératoire permettant de mieux comprendre les impacts et apports de la mémoire et du patrimoine, dont le patrimoine documentaire.

Cette modélisation, qui demeure tout à fait perfectible, comporte trois dimensions :

- les caractéristiques;
- les niveaux;
- les composantes.

2.2.2 Un essai de caractérisation

En s'appuyant sur les analyses effectuées sur le terrain, il est possible d'appréhender les caractéristiques de cette vitalité mémorielle. D'une part, les études permettent d'en dégager certains traits principaux, de même que de distinguer divers niveaux de vitalité mémorielle. D'autre part, l'identification des différentes manifestations du passé dans cet écosystème mémoriel permet de compléter le tableau.

---

[105] Simon Laflamme *et al.*, *op. cit.,* p. 12.
[106] Anne Gilbert, « Conclusion – Une géographie difficile », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoire*s, *op. cit*., p. 384.
[107] *Ibid.*, p. 384. Les insertions en gras sont de nous.

Les traits principaux

On peut observer que l'expression de la *vitalité mémorielle* d'une communauté en situation minoritaire comporte cinq caractéristiques majeures :

1. **Multiplicité**
   On peut parler de multiplicité lorsque des activités mémorielles se manifestent sous diverses formes et abordent de multiples sujets au sein et à l'extérieur de la communauté. En somme, la multiplicité reflète la richesse historique des diverses dimensions d'une collectivité.

2. **Intensité**
   On peut considérer l'intensité comme une caractéristique lorsque des activités ou des expressions de mémoire sur un sujet particulier se manifestent de diverses façons et produisent un effet de réverbération. Ce peut être, par exemple, un festival avec une exposition et la publication d'un ouvrage.

3. **Diversité**
   La diversité se remarque lorsque des expressions de mémoire témoignent de la diversité (provenance ethnique, groupes sociaux, etc.) au sein de la communauté.

4. **Ouverture/fermeture**
   Le regard sur la mémoire est souvent coloré par le regard que l'on porte sur le devenir de la collectivité. Ce trait se retrouve lorsque des expressions de mémoire traduisent des perspectives différenciées du devenir de la communauté, qui peuvent être plus ou moins fermées – ou ouvertes – sur l'avenir.

5. **Partage**
   Un cinquième trait concerne l'adhésion ou la connaissance de cet héritage partagé. Cette reconnaissance symbolique est le fait de la communauté elle-même, mais aussi de la majorité dans laquelle elle évolue.

Les niveaux de vitalité mémorielle

Ces études nous permettent de dégager certains traits en ce qui concerne les niveaux de vitalité mémorielle.

Tableau 2 : Niveaux et indicateurs de vitalité mémorielle

Niveau	Indicateurs[108]
Élevé[109]	• Rôle actif de société historique bilingue • Repères mémoriels forts et multiples (musées, circuits, activités) • Soutien de la majorité : Reconnaissance du rôle historique par la majorité

[108] Ils sont donnés ici à titre d'exemple.
[109] Beaconsfield, Qc; New Carlisle, Qc; Bathurst, N.-B.; Pontiac, Qc.

Tableau 2 : Niveaux et indicateurs de vitalité mémorielle	
Niveau	**Indicateurs**[108]
	• Vitalité mémorielle multiforme • Sentiment d'historicité • Collaboration au sein d'une organisation unique du patrimoine ou activités organisées conjointement • Repères odonymiques • Bâtiments/quartiers patrimoniaux • Fêtes patrimoniales • Mobilisation de son histoire/de sa mémoire pour soutenir ses activités dans d'autres domaines
Moyen[110]	• Présence odonymique limitée • Activités identitaires ou culturelles (festivals) mais peu d'ancrage mémoriel • Vitalité mémorielle univoque (un nombre limité de vecteurs)
Faible[111]	• Peu de présence du passé (communauté peu ancrée historiquement)

Il se dégage de ces observations que le niveau de vitalité mémorielle est :

- Élevé, dès l'instant où :
  - il y a multiplicité de vecteurs mémoriels;
  - la reconnaissance du passé est valorisée par des organisations uniques (comprenant les deux groupes) et reconnue par la majorité;
  - les repères mémoriels dans l'espace (monuments, plaques, odonymie, toponymie) favorisent cette reconnaissance;
  - une place est faite aux minorités au sein des institutions de mémoire telles que les bibliothèques, les musées, les centres d'archives, ou bien elles ont leurs propres institutions;
  - un ancrage territorial (quartier historique, inventaire, réseaux, etc.) soutient cette mémoire.

- Moyen, dès l'instant où :
  - le rappel du passé est univoque (un seul vecteur de mémoire);
  - les ancrages culturels ou symboliques sont insuffisants pour consolider l'historicisation de la communauté.

- Faible, dès l'instant où :
  - l'ancrage communautaire est peu enraciné dans le temps.

[110] London, Ont.; Timmins, Ont.; Summerside, Î.-P.-É.
[111] Surrey, C.-B.

2.2.3 Les composantes de l'écosystème mémoriel

Prenant comme point de départ que la mémoire fonctionne comme un écosystème qui se traduit de multiples façons dans l'environnement et la culture d'une communauté, il est difficile d'en appréhender toutes les facettes. C'est pourquoi la présente liste, qui demeure fort perfectible, en présente quelques facettes qui restent à être complétées… De plus, le présent tableau rend difficilement compte du caractère dynamique des interactions entre ces diverses dimensions de la mémoire.

Par ailleurs, on trouve en Annexe 2 le résultat d'une exploration sommaire de l'expression de la vitalité mémorielle d'une communauté, en l'occurrence Maillardville en Colombie-Britannique.

Tableau 3 : Composantes, éléments et indicateurs de la vitalité mémorielle

Composantes	Éléments	Indicateurs potentiels de vitalité mémorielle
Environnement		
Paysage	Toponymie/odonymie	Nombre de toponymes en langue de la minorité
	Plaques/monuments commémoratifs	
	Aménagements et dispositions[112]	
Patrimoine bâti	Quartier historique (p. ex., Maillardville)	
	Bâtiment/sites historiques	
	Panneaux d'interprétation	
Institutions culturelles		
Bibliothèques	Présence	Nombre et type d'installations (publique, universitaire, communautaire)
	Utilisateurs	
	Mise à disposition d'imprimés	Pourcentage d'ouvrages francophones/anglophones dans la collection Nombre d'ouvrages sur les CLOSM Nombre d'ouvrages sur l'histoire et le patrimoine
	Diffusion/numérisation	Nombre de documents publiés Données sur le site Web Données sur les activités de diffusion/de numérisation Données sur les expositions *in situ*/virtuelles
	Offre/service dans la langue de la minorité	
	Présence sur les réseaux sociaux	

[112] Voir à cet effet André Langlois *et al.*, 1993.

Tableau 3 : Composantes, éléments et indicateurs de la vitalité mémorielle		
Composantes	**Éléments**	**Indicateurs potentiels de vitalité mémorielle**
	Personnel	Nombre de membres du personnel de la CLOSM
Centre d'archives	Mise à disposition d'archives	Nombre de fonds/de collections traités ou disponibles et en % de l'ensemble Ampleur des fonds associés aux CLOSM (mètres linéaires textuels, nombre de photographies, etc.)
	Utilisateurs	
	Mise à disposition d'imprimés	Pourcentage d'ouvrages francophones/anglophones dans la collection Nombre d'ouvrages sur les CLOSM Nombre d'ouvrages sur l'histoire et le patrimoine
	Animation/diffusion/numérisation	Nombre de documents publiés Données sur le site Web Données sur les activités de diffusion/de numérisation Données sur les expositions *in situ*/virtuelles
	Offre/service en français	
	Présence sur les réseaux sociaux	
	Personnel	Nombre de membres du personnel provenant de la CLOSM
	Politiques	Politiques d'acquisition/de préservation et services pour assurer une représentation adéquate des CLOSM dans les fonds d'archives
		Mandat spécifique/général Représentation de la minorité?
Musées	Exposition	
	Collection	
	Services	
	Affichage	
Centres culturels/d'interprétation		Mandat sur l'histoire/la mémoire
Centres d'histoire orale	Exposition	
Pratiques culturelles et sociales		
Sociétés	Associations de patrimoine	Nombre de membres Renouvellement de l'effectif/leadership
	Sociétés historiques	Unilingue (minorité)/bilingue
	Troupes de danse traditionnelle	
	Groupes de musique traditionnelle	

Tableau 3 : Composantes, éléments et indicateurs de la vitalité mémorielle		
Composantes	**Éléments**	**Indicateurs potentiels de vitalité mémorielle**
Activités	Journées du patrimoine	Présence dans les journées multiculturelles
	Journées culturelles	
	Festival historique	Présence Nombre de participants Nombre d'activités
Recherche historique et communautaire	Publications	Histoires locales Histoires familiales et généalogie, preuves d'ascendance métisse ou autre usages légaux
	Colloques, etc.	Nombre de chercheurs universitaires et leurs publications/colloques/conférences
	Magazines/revues historiques	Nombre de publications/par an Nombre d'abonnés Tirage
Communications	Références dans les médias de la CLOSM	Nombre d'articles/de chroniques
	Médias communautaires	
Productions culturelles		
Écoles	Programmes d'histoire locale	
	Visites scolaires	
Tourisme	Carte des lieux historiques	
	Réseaux (p. ex., terroir)	
	Visites guidées	
Théâtre		
Littérature		
Arts visuels		
Cinéma		
Dimensions symboliques		
Trajectoire/identité communautaire	Sens de durée	
	Perspective d'avenir	
	Intégration/ouverture	
Administration locale		

2.2.4 Les impacts sociétaux du patrimoine documentaire

Comme le précise Anne Klein, encore peu de réflexions ont porté sur le rôle sociétal du patrimoine documentaire.

Dans ce contexte, et en examinant puis en prenant conscience de ce qui se produit en aval de nos actions, on est à même de mieux saisir l'impact et le rôle du patrimoine documentaire dans cette vitalité. Cela comprend certes un impact direct, la préservation et la mise en valeur d'archives et de publications, mais aussi un soutien indispensable aux autres formes de rappels mémoriels. Comme le souligne Lucie Hotte[113],

> « aussi croit-on que l'histoire des communautés minoritaires risque constamment de sombrer dans l'oubli. Dans ce contexte, les archives apparaissent comme un trésor à préserver : témoignant non seulement d'un passé riche et valable, elles sont également garantes de l'avenir de la collectivité dont elles perpétuent le geste de fondation. »

Dans cet article, elle rappelle l'importance de l'accès, s'appuyant sur « l'idée que la numérisation est le moyen par excellence de faire rayonner les archives et, par le fait même, la communauté, de faire connaître, à peu de coûts, l'histoire du groupe à un grand nombre de personnes[114]. » On peut rajouter toutefois que l'impact sociétal est beaucoup plus large si on considère l'ensemble des manifestations mémorielles que soutiennent le patrimoine documentaire. C'est dans ce contexte qu'une enquête menée auprès d'historiens et d'archivistes en 2017 a permis de dégager les grandes lignes des impacts tant directs qu'induits.

En ce qui concerne les communautés en milieu minoritaire, on peut ainsi dégager des **impacts directs**, directement associés à la présence d'archives ou de centres d'archives et de bibliothèques de la CLOSM ou portant en tout ou en partie sur celle-ci. Ces impacts sont associés à leur rôle de diffuseur du patrimoine documentaire dans la langue de la minorité, en contribuant à créer un espace public ou à rendre accessible du matériel dans la langue de la minorité. Cela se traduit par :

- la mise à disposition de patrimoine documentaire (archives, ouvrages, etc.) dans la langue de la CLOSM;
- un ensemble d'activités de diffusion, y compris la numérisation;
- une offre de service dans la langue minoritaire;
- une présence dans l'espace public, y compris les médias sociaux.

Les **impacts induits** sont ceux associés à l'usage comme tel du patrimoine documentaire et conséquemment à la vitalité mémorielle (et identitaire) de la CLOSM.

---

[113] Lucie Hotte, *loc. cit.,* p. 18.
[114] *Id.*, p. 18.

Il s'agit d'abord de favoriser l'historicité de la communauté, en permettant son insertion (et celle de ses membres) dans une perspective de durée, à la fois regard sur le passé et projection vers l'avenir. Ce rapport au temps d'une collectivité se traduit de multiples façons et comporte des interactions complexes. Le patrimoine documentaire y contribue **directement**, par la présence de lieux ou activités spécifiquement dédiés tels que centres d'archives, etc., et **indirectement**, par le soutien qu'il apporte à l'ensemble des produits culturels mettant en valeur le passé de la CLOSM, notamment par :

- la recherche historique et les résultats qui en découlent (histoire savante, locale, familiale, etc.);
- la mise en valeur de cette mémoire dans l'espace public (expositions, musées, centres d'interprétation, lieux historiques, monuments, toponymie, éducation);
- les activités culturelles de nature mémorielle (festivals, etc.);
- les rappels du passé dans la communication publique (p. ex., à l'occasion de conflits, etc.).

Les autres dimensions des impacts induits sont notamment :

- le soutien à la création artistique, soit l'enracinement dans le passé de la production culturelle contemporaine (romans, théâtre, arts visuels, etc.);
- le soutien à l'intégration sociale, qu'il s'agisse d'arrivants dans la CLOSM ou encore pour favoriser la reconnaissance par la majorité du rôle et de l'importance de la CLOSM.

Le tableau qui suit en précise les différentes dimensions.

Tableau 4 : Impacts sociétaux du patrimoine documentaire	
Impact	**Explication**[115]
IMPACT DIRECT	
Mise à disposition du patrimoine documentaire	« les descriptions d'archives qui sont le fruit du traitement de fonds d'archives, la préservation de ces archives qui les rend accessibles » (Lesage)
Activités de diffusion	« Le site WEB […] la publication de documents, les expositions, les conférences, les ateliers, les portes ouvertes […] permettent de rencontrer un des objectifs du Programme de développement des communautés de langue officielle, à savoir de viser à assurer le développement à long terme des communautés minoritaires dans des secteurs prioritaires. » (Lesage)
Activités de numérisation	« rendre accessible de nombreux fonds d'archives qui témoignent des activités de francophones en milieu minoritaire » (Lalonde)
Offre/service en français	« en offrant activement des services en français […] Cela valorise le bilinguisme, préserve les acquis et promeut les ressources et les activités en français. » (Lesage)
Présence sur les réseaux sociaux	

[115] Les citations proviennent des entrevues réalisées en 2017.

Tableau 4 : Impacts sociétaux du patrimoine documentaire	
Impact	**Explication**[115]
Soutien à la gouvernance	« élément essentiel à leur gouvernance » (Lalonde)
INDIRECT (MÉMOIRE INDUITE PAR LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE)	
Soutien à la recherche historique, à la connaissance sur la communauté	« Sans cette documentation, nous ne pouvons exploiter, documenter et rechercher adéquatement les communautés. Ce contexte affecte ainsi notre identité acadienne et sa contribution à la richesse patrimoniale canadienne. » (Brideau)
Soutien aux sites historiques/commémoration	Documentation, exposition (Allaire)
Intégration dans les pratiques festives	
Soutien à la création artistique	« Cela promeut l'expression culturelle et artistique en français en rendant une richesse documentaire accessible aux créateurs culturels de tout genre » (Lesage)
Soutien juridique	« Les archives ont servi et servent à défendre et à soutenir la volonté des citoyens et des citoyennes francophones du Canada de vivre en français partout au Manitoba, de faire respecter leurs droits constitutionnels, juridiques et linguistiques, de recevoir leurs services en français de la part des divers paliers gouvernementaux, ainsi que des secteurs privé et parapublic et de même pour les droits des Métis. » (Lesage)
Soutien à l'éducation	
Intégration des arrivants	« Les archives contribuent à l'accroissement du caractère inclusif des communautés minoritaires de langue officielle en offrant aux nouveaux immigrants la possibilité de mieux connaître le milieu où ils ont élu domicile. » (Lesage) « The OLMC needs to be open to accepting the histories and memory (and "memorial ecosystem" as you nicely describe it) of the newcomers, rather than simply have the newcomers adapt to the prevailing memorial ecosystem that the OLMC already operates in. » (O'Donnell)
Soutien juridique	
Généalogie	« De plus par les services de la SHSB [Société historique de Saint-Boniface] tel que les services en généalogie, plusieurs Manitobains découvrent des liens avec des individus, des familles et des communautés francophones. Cela permet aussi de favoriser chez les anglophones unilingues l'adoption d'attitudes positives face à la francophonie et de reconnaître la contribution de la communauté francophone à l'épanouissement de la province. Cela a été fait dans l'année en cours, par exemple, avec la production de généalogies pour la preuve d'ascendance métisse. […] Nous permettons la francisation dans la mesure où des personnes découvrent leur ascendance francophone en faisant leur généalogie et cherchent alors à mieux connaître cette ascendance et s'y identifier et en

Tableau 4 : Impacts sociétaux du patrimoine documentaire	
Impact	**Explication**[115]
	favorisant l'accès à des ressources sur l'histoire des familles et des communautés. » (Lesage)
Services communautaires	
Prestation de services aux communautés	« En outre, la SHSB assure la création, l'amélioration et la prestation de services directs aux communautés dans leur langue dans le volet du patrimoine qui ne sont pas disponibles autrement, ce que reconnaît aussi le gouvernement du Manitoba. (Lesage)

Conclusion

Au terme de cette recherche, deux constats émergent avec force.

D'abord, le concept de vitalité mérite d'être revu et élargi si l'on veut vraiment soutenir l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. En effet, si la performance langagière demeure un élément clé de l'identité, elle n'en constitue pas pour autant l'alpha et l'oméga. Les pratiques culturelles, les organisations et la culture sont d'absolue nécessité pour créer des communautés vivantes. De plus, l'inscription dans le temps – la vitalité mémorielle – contribue également à l'enracinement à long terme, mais aussi à la capacité de se projeter dans l'avenir. Comme l'ont démontré d'autres études, les pratiques langagières, les institutions communautaires, l'inscription dans l'espace ainsi que la production artistique et culturelle sont des piliers de cette identité indispensable à la vitalité de ces communautés. Par contre, jusqu'ici plutôt négligée, la vitalité mémorielle y rajoute une dimension temporelle qui permet de renforcer le lien social et l'identité, des conditions requises pour un épanouissement durable.

Le second aspect concerne la richesse et la diversité des manifestations mémorielles par lesquelles une communauté s'exprime. Certes, certains aspects ont été abordés, peu ou prou par les historiens. Ainsi, la commémoration tout autant que la production d'ouvrages historiques a fait l'objet de débats et de recherches. D'autres se sont intéressés aux diverses formes de traces, qu'il s'agisse d'odonymie ou encore de patrimoine tel que convenu généralement, qu'il soit bâti ou paysager, mobilier, immatériel, ou encore documentaire. Or, il appert que cette vitalité mémorielle se manifeste également dans d'autres domaines, qu'il s'agisse de production littéraire ou encore de sociabilités (p. ex. par l'entremise de sociétés historiques), et dans bien d'autres domaines. En appréhender la richesse et la diversité devient alors un moyen de la revaloriser et, partant, de la soutenir dans ses diverses expressions.

Bibliographie

Francophonies d'Amérique, 20 (automne 2005), Dossier « La vitalité des communautés francophones du Canada », Actes du colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Montréal, 2004, p. 9-173.

Asselin, Robert, *L'article 41 de la* Loi sur les langues officielles *: Portée, évolution et régime d'application*, Ottawa, Bibliothèque du parlement, Division des affaires politiques et sociales, rapport PRB 01-9F, 2001.

Bock, Michel, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français hier et aujourd'hui », J. Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal : Fides, 2008, p. 161-203.

Bock, Michel, « Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne. Partie II : mémoire et fragmentation. L'évolution de la problématique identitaire en Ontario français », Actes du colloque annuel 2004 du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Université d'Ottawa, 5 mars 2004, *Francophonies d'Amérique*, 18 (automne 2004), p. 119-126.

Boissonneault, Julie et Simon Laflamme, *Formes du dynamisme culturel dans les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire au Canada. Phase I. Rapport de recherche pour la Fédération culturelle canadienne-française*, mars 2016, 2e édition, 433 p.

Bourgeois, Daniel, « La commission BB et la bureaucratie fédérale », *Mens*, 14-15(2-1) (2014), p. 13-51.

Bourhis, Richard Y. (dir.), *The vitality of the English-Speaking Communities of Quebec: From Community Decline To Revival*, Montréal et Moncton, Centre d'Études ethniques des universités montréalaises et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2008.

Bourhis, Richard Y. (dir.), *Decline and Prospects of the English-Speaking Communities of Quebec/ Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec,* Patrimoine canadien, Ottawa, 2012, coll. « Nouvelles perspectives canadiennes », 432 p.

Bourhis, Richard Y. et Rodrigue Landry, « Group vitality, cultural autonomy and the wellness of language minorities », Richard Y. Bourhis (dir.), *Decline and prospects of the English-Speaking Communities of Quebec*, Patrimoine canadien, Ottawa, 2012, p. 23-69.

Bourhis, Richard Y. et Rana Sioufi, « Assessing forty years of language planning on the vitality of the Francophone and Anglophone communities of Quebec », *Multilingua*, 36(5) (2017), p. 627-661.

Brothman, Brien, « The past that archives keep: memory, history, and the preservation of archival records », *Archivaria*, 51 (printemps 2001), p. 48-80.

Canada, *Document synthèse : À la rencontre des Canadiens en vue de moderniser la* Loi sur les langues officielles, Ottawa, 2019.

Canada, *Loi sur les langues officielles*, L.R.C. (1985), ch. 31.

Canada, *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services* (DORS/92-48) [dernière modification le 25 juin 2019].
https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/dors-92-48/TexteComplet.html

Canada, « Réponse du gouvernement au septième rapport du Comité permanent des langues officielles » [17 octobre 2007].
https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/39-1/LANG/rapport-7/reponse-8512-392-236

Canada, Chambre des communes, Comité permanent des langues officielles, *La parole aux communautés : nous sommes là! La vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire*, Ottawa, mai 2007, 216 p.
http://www.noscommunes.ca/Content/Committee/391/LANG/Reports/RP2919177/langrp07/langrp07-f.pdf

Canada, Chambre des communes, Comité mixte permanent des langues officielles, *La mise en œuvre de la partie VII de la* Loi sur les langues officielles*, Rapport intérimaire du Comité mixte permanent des langues officielles*, Chambre des communes, juin 2000.
https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/36-2/LANG/rapport-3/page-2

Canada, Commissaire aux langues officielles, « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain », Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2007.
http://www.officiallanguages.gc.ca/html/stu_etu_sum_som_10_07_f.php

Canada, Commissaire aux langues officielles, « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 2 : trois communautés anglophones du Québec. La communauté anglophone de Québec », Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2008.
http://www.officiallanguages.gc.ca/html/stu_etu_062008_summary_sommaire_f.php

Canada, Commissaire aux langues officielles, « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien », communiqué, [s. d.].
http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/publications/etudes/2010/indicateurs-vitalite-communautes-langue-officielle-situation-minoritaire-3-trois-communautes

Canada, Commissariat aux langues officielles, *Un tracé pour agir : rapport du Commissaire aux langues officielles sur la mise en œuvre par le gouvernement fédéral de la partie VII de la* Loi sur les langues officielles, ministère des Approvisionnements et Service Canada, 1996.
https://www.clo-ocol.gc.ca/html/stu_etu_021996_f.php

Canada, Patrimoine canadien, Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation, Direction des services d'évaluation, « Évaluation des Programmes d'appui aux langues officielles (2008-2009 à 2012-2013) », janvier 2013.

Canada, Patrimoine canadien, Programmes d'appui aux langues officielles (PALO), *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, février 2018, 3 p.

Canada, Patrimoine canadien, Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation, Direction des services d'évaluation, *Évaluation des Programmes d'appui aux langues officielles (2008-2009 à 2012-2013)*, janvier 2013, 72 p.

Canada, Patrimoine canadien, *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, ébauche, 11 juillet 2013, 3 p.

Canada, Patrimoine canadien, *Cadre de référence sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, document de travail, mai 2012, 15 p.

Canada, Patrimoine canadien, *Programmes d'appui aux langues officielles. Guide du demandeur*, février 2018.

Canada, Patrimoine canadien, *Évaluation horizontale de la Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018. Rapport technique : études de cas sur la vitalité des CLOSM – Ébauche*, document non publié, 2017, 39 p.

Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, « Modifications proposées au *Règlement sur les langues officielles* », 26 octobre 2018, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/nouvelles/2018/10/modifications-proposees-au-reglement-sur-les-langues-officielles.html, consulté le 23 janvier 2020.

Cardin, Martine, *Archivistique : information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990*, Sillery : Septentrion, 1995, 456 p.

Chignier-Riboulon, Franck, « Maillardville (Colombie-Britannique), du village au coeur symbolique d'un (fragile) réseau francophone », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 24 (1-2) (2012), p. 101-118.

Connerton, Paul, *How Societies Remember*, Cambridge (Massachusetts): Cambridge University Press, 1989, 121 p.

Cook, Terry. « Evidence, Memory, Identity, and Community: Four Shifting Archival Paradigms », *Archival Science* 13(2-3) (juin 2013), p. 95-120.

Cook, Terry, « Remembering the Future: Appraisal of Records and the Role of Archives in Constructing Social Memory », F. X. Blouin Jr. et W.G. Rosenberg (dir.), *Archives, Documentation and Institutions of Social Memory: Essays from the Sawyer Seminar*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 2007, p. 169-181.

Cook, Terry, « Archives, Evidence and Memory: Thoughts on a Divided Tradition », *Archival Issues*, 22(2) (1997), p. 177-182.

Corbeil, Jean-Pierre, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière, *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Ottawa, Statistique Canada, 2006, 173 p. http://www.statcan.gc.ca/access_acces/alternative_alternatif.action?l=fra&loc=/pub/91-548-x/91-548-x2007001-fra.pdf

Craig, Barbara, « Selected Themes in the Literature on Memory and Their Pertinence to Archives », *American Archivist*, 65(2) (automne-hiver 2002).

Dorais, François-Olivier, Michel Bock et É.-Martin Meunier, « Le projet de bilinguisme canadien : histoire, utopie et réalisation », *Bulletin d'histoire politique*, 26(2) (hiver 2018), p. 9-20.

Dubé, Paul, « Récit de vie et mémoire, à la fois battante (Histoire) et battue (des histoires), usurpée par un passéisme identitaire », Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.), *Mémoires et mobilisations*, Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2015, p. 241-263.

Dupuis, Serge, « La mémoire en milieu minoritaire francophonie et l'expérience de la Société historique du Nouvel-Ontario (1942-2015) », Martin Pâquet (dir.), *Les usages du passé en francophonie nord-américaine*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2017.

Fentress, James et Chris Wickham. *Social Memory*, Cambridge (Massachusetts): Blackwell, coll. « New Perspectives on the Past », 1992, 229 p.

Gilbert, Anne, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Aunger, « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, nº 20 (automne 2005), p. 51-62. https://www.erudit.org/fr/revues/fa/2005-n20-fa1813443/1005336ar.pdf

Gilbert, Anne, Thériault, Joseph Yvon, et Bock, Michel (dir.), *Entre lieux et mémoire : l'inscription de la francophonie canadienne dans la durée*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2009.

Gilbert, A. et Migeon, D., « Mémoires d'ici, mémoires d'ailleurs », *Revue du Nouvel-Ontario*, 42 (2017), p. 13-51.

Gilbert, Anne (dir.), *Territoires francophones : Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec : Septentrion, 2010, 424 p.

Giles, Howard, Richard Y. Bourhis et Donald Taylor, « Towards a theory of language in ethnic group relations », Howard Giles (dir.), *Language, ethnicity and inter-group relations*, London : Academic Press, 1977, p. 307-348.

Halbwachs, Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris : Albin Michel, 1925 [1994].

Halbwachs, Maurice, *La mémoire collective*, Paris : Albin Michel, 1950 [1997].

Hotte, Lucie, « Construire la mémoire d'une communauté : le cas de la francophonie ontarienne Patrimoine oral et valorisation à l'ère du numérique », *Port Acadie*, 30-31 (automne 2016-printemps 2017), p. 15-31.

History Experts Committee, *An Independent Report of the History Experts Committee on the Provincial History of Québec and Canada and Approved English Textbooks*, Montreal School Board, octobre 2018. https://az184419.vo.msecnd.net/emsb/emsb-website/en/docs/2018-2019/history-report.pdf

Hudon, Marie-Ève, *Projet de loi S-209 : loi modifiant la* Loi sur les langues officielles (communications et services au public), Bibliothèque du Parlement, octobre 2016, 16 p., publication nº 42-1-S209-f.

Johnson, Marc L. et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, 114 p.

Johnson, Marc L., « La vitalité évasive des communautés francophones en situation minoritaire », *Thèmes canadiens/Canadian Issues*, printemps 2008, p. 23-26.

Jacobsen, Trond, Ricardo L. Punzalan, Margaret L., « Invoking "collective memory": mapping the emergence of a concept in archival science », *Archival Science*, 13(2-3) (juin 2013), p. 217-251.

Johnson, Marc L. et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire,* Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, 114 p.
http://www.officiallanguages.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php
http://www.officiallanguages.gc.ca/sites/default/files/vitality_vitalite_f.pdf

Ketalaar, Eric, « Archives as Spaces of Memory », *Journal of the Society of Archivists*, 29(1) (2008), p. 9-27.

Ketalaar, Eric, « Sharing: Collected Memories in Communities of Records », *Archives and Manuscripts*, 33(1) (2005), p. 44-61.

Ketalaar, Eric, « Cultivating archives: meanings and identities », *Archival Science*, 12 (2002), p.19-33.

Klein, Anne, *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2019, 264 p.

Laflamme, Simon, Julie Boissonneault, Lianne Pelletier et Roger Gervais, *Pour des modèles de vitalité. Le dynamisme culturel de la francophonie canadienne en milieu minoritaire*, Ottawa: Éditions CFORP, 2018, 188 p.

Landry, Michelle, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.), *Mémoires et mobilisations,* Québec Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2015, 318 p.

Landry, René, « Francophonie canadienne : tout le monde en parle de Denise Bombardier », *Radio-Canada*, 22 octobre 2018, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1131247/denise-bombardier-tout-monde-en-parle-tlmep-francophonie-acadie, consulté le 17 juillet 2018.

Langlois, André et Anne Gilbert, « Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada », *Le Géographe canadien/The Canadian Geographer*, 50(4) (hiver 2006), p. 432-449.

Langlois, André, Michel Phipps et Denis Leroux, « L'analyse des paysages ethnoculturels de l'Ontario de l'Est et du Pontiac (Québec) », *Cahiers de géographie du Québec*, 37(102) (1993), p. 451-638.

Lafabre, Marie-Claire, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5 (2007), p. 139-147.

Lafabre, Marie-Claire, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7 (2000), p. 48-57.

Lafabre, Marie-Claire, *La « mémoire collective » entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs?*, prépublication, 2016, https://isidore.science/document/10670%2F1.4voe9c, consulté le 23 janvier 2020.

Lalonde, Michel, « Mutations identitaires et mémoires, archives et mobilisation », Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.), *Mémoires et mobilisations*, Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2015, p. 293-307.

Lalonde, Michel, « Mutations identitaires, mémoires et archives », *Actes du 37e colloque de l'AAQ, Archives et culture, la rencontre*, mai 2008.

Landry, Rodrigue, Anne Gilbert et Éric Forgues, « La vitalité des communautés francophones du Canada : si destinée n'était pas synonyme de densité », *Francophonies d'Amérique*, 20 (automne 2005), p. 9-14. https://www.erudit.org/fr/revues/fa/2005-n20-fa1813443/

Magord, André, « Histoire, mémoire et identité au sein d'une minorité franco-canadienne : les Acadiens », Marc Bergère, Hélène Harter, Catherine Hinault, Éric Pierre et Jean-François Tanguy (dir.), *Mémoires canadiennes*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Des Amériques », 2018, p. 177-185.

Martel, Marcel, *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.

Meunier, É.-Martin et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire : histoire, filiation, nation et religion*, Montréal : Fides, 2007.

Millar, Laura, « Touchstones: Considering the relationship between memory and archives », *Archivaria*, 61 (2006), p. 105-126.

Mills, Alexandra, Désirée Rochat et Steven High, « Telling Stories from Montreal's Negro Community Centre Fonds: The Archives as Community-Engaged Classroom », *Archivaria: The Journal of the Association of Canadian Archivists*, 89 (printemps 2020), p. 34-68.
https://muse.jhu.edu/article/755768/pdf.

Nora, Pierre, *et al.*, *Les lieux de mémoire*, 3 tomes : 1) *La République* [1 vol., 1984], 2) *La Nation* [3 vol., 1986], 3) *Les France* [3 vol., 1992], Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires ».

O'Donnell, Lorraine, « La diversité, la pauvreté et le capital historique et social des communautés d'expression anglaise du Québec », Michèle Vatz Laaroussi, Estelle Bernier et Lucille Guilbert (dir.), *Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2013.

O'Donnell, Lorraine, « The Historical Diversity of English-Speaking Quebec as a Public Project: A Preliminary Strategic Analysis », *Canadian Diversity/Diversité canadienne*, 8(2) (printemps 2010), p. 33-37.
https://www.researchgate.net/publication/330367047_The_Historical_Diversity_of_English-Speaking_Quebec_as_a_Public_Project_A_Preliminary_Strategic_Analysis

O'Keefe, Michael, *Nouvelles Perspectives canadiennes. Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, 2e édition, Patrimoine canadien, 2001, 113 p.
http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/pc-ch/CH3-2-2001-fra.pdf

Pâquet, Martin et Serge Dupuis (dir.), *Faire son temps. Usages publics du passé dans les francophonies nord-américaines*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2018, 352 p.

Patry, Richard, « La mondialisation avant l'heure : le devenir du français au Canada et au Québec dans l'oeuvre polémique de Jacques Ferron », *Présence Francophone : Revue internationale de langue et de littérature*, 63(1) (2004), 204-229.

Piché, Geneviève, « Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa : 60 ans dévoués à la mémoire documentaire des francophones du Canada », *Archives*, 49(1) (hiver 2019).

Poplyansky, Michael, « Le poids de la mémoire dans la francophonie canadienne : d'hier à aujourd'hui », *Histoire sociale/Social history*, 49(100) (novembre 2016), p. 685-692.

Ricœur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Seuil, 2000, coll. « L'ordre philosophique », 681 p.

Roberto, Claude, « Identité francophone et archives en milieu minoritaire franco-albertain (Canada) », *Comma*, 2013(1) (janvier 2013), p. 85-92.

Rouselle, Serge, « Les 40 ans de la *Loi sur les langues officielles* : de l'individuel au collectif », Jack Jedwab et Rodrigue Landry (dir.), *Life After Forty: Official Languages Policy in Canada/Après quarante ans : les politiques de langue officielle au Canada*, School of Policy Studies, Queen's University, Kingston (Ontario), 2011.

Schwartz Joan M., Cook Terry, « Archives, records, and power: the making of modern memory », *Archival Science*, 2 (2002), p. 1-19.

Steedman, Carolyn, « The space of memory: in an archive », *History of Human Science*, 11(4) (1998), p. 65-83.

St-Pierre, Stéphanie, « Présentation : Découvertes et colonisation : le rôle de l'histoire dans le discours d'enracinement au Canada français », https://www.usainteanne.ca/nouvelles/20141030132/creaf/presentation-decouvertes-et-colonisation-le-role-de-l-histoire-dans-le-discours-d-enracinement-au-canada-francais, consulté le 23 janvier 2020.

Thériault, Joseph, « Complétude institutionnelle : du concept à l'action », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [en ligne], 11 (2014), http://journals.openedition.org/mimmoc/1556

Zanazanian, Paul. « Mobilizing Historical Consciousness for Concerted Social Action: English-Speaking Quebec's Community Leaders and Their Quest for Group Vitality », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada,* 51(1) (2019), p. 111-133.

Annexe 1 : Liste des experts consultés

Gratien Allaire, historien, spécialiste des communautés francophones hors Québec

Michel Bock, professeur, Département d'histoire, Université d'Ottawa; titulaire de la Chaire de recherche sur l'histoire de la francophonie canadienne

François Charbonneau, professeur agrégé, Faculté des sciences sociales, Études politiques; président, Comité francophonie de l'ACFAS

Anne Gilbert, professeure retraitée, Département de géographie, environnement et géomatique; ancienne directrice du Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Lucie Hotte, professeure titulaire, Département de français; directrice, Centre de recherche en civilisation canadienne-française; présidente sortante, CIEF; directrice, Laboratoire de recherche sur les cultures et les littératures francophones du Canada

Marcel Martel, professeur, Département d'histoire, Université York; titulaire de la Chaire Avie Bennett Historica Canada en histoire canadienne

E.-Martin Meunier, professeur, Faculté des sciences sociales, École d'études sociologiques et anthropologiques; titulaire de la Chaire de recherche Québec, francophonie canadienne et mutations culturelles; directeur du Collège des chaires sur le monde francophone de l'Université d'Ottawa

Lorraine O'Donnell, professeure adjointe affiliée, École des affaires publiques et communautaires, Université Concordia; coordonnatrice-chercheuse, Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (QUESCREN)

Jonathan Paquette, professeur agrégé, Faculté des sciences sociales, Études politiques, Université d'Ottawa; titulaire de la Chaire de recherche en francophonie internationale sur le patrimoine culturel

Martin Pâquet, professeur d'histoire, Université Laval; titulaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)

Linda Savoie, secrétaire générale et championne des langues officielles, Bibliothèque et Archives Canada

Robert Talbot, gestionnaire de la recherche, Commissariat aux langues officielles

Marie-Claude Thifault, professeure titulaire (historienne), École des sciences infirmières, Sciences de la santé; titulaire de la Chaire de recherche sur la francophonie canadienne en santé.

Annexe 2 : La vitalité mémorielle : le cas de Maillardville, Colombie-Britannique

Présentation

Aux fins d'illustrer de manière concrète comment se manifeste la vitalité mémorielle, une recherche sommaire a été faite sur une communauté de langue officielle en situation minoritaire, en l'occurrence Maillardville en Colombie-Britannique.

Le choix de cette communauté a été fait au hasard et les recherches ont été limitées aux informations disponibles en ligne. Une présentation plus poussée sera publiée ultérieurement.

À propos de Maillardville

Maillardville est un quartier francophone de la ville de Coquitlam, qui fait elle-même partie de la région métropolitaine de Vancouver. La communauté qui y habitait a longtemps été considérée comme la plus importante communauté canadienne-française à l'ouest de Saint-Boniface.

Voici quelques repères chronologiques :

- 1909 : premier contingent de Canadiens français en remplacement de travailleurs asiatiques
- 1945 : création de la Fédération canadienne-française de Colombie-Britannique (FCFCB)
- 1950-1951 : conflit scolaire
- 1960 : population d'environ 6000 personnes
- 1971 : 3330 habitants de langue maternelle française; le siège de la FCFCB, établi à Maillardville en 1961, est déplacé à Vancouver
- 2001 : 1045 personnes d'origine française habitent le quartier

Vitalité, mémoire et identité

La communauté a depuis longtemps été vue comme en voie de disparition, comme en font foi les citations suivantes[116] :

> « Nous pouvons seulement affirmer que, si les conditions de culture linguistique ne sont pas très rapidement améliorées, on ne parlera plus du tout français à Maillardville. Ce serait un appauvrissement non seulement pour les Canadiens français concernés, mais pour la province entière. »
>
> Monique A. J. McDonald, *Étude morphologique et syntaxique* (1968)

[116] Elles sont tirées de Richard Patry, « La mondialisation avant l'heure : le devenir du français au Canada et au Québec dans l'oeuvre polémique de Jacques Ferron », *Présence Francophone : Revue internationale de langue et de littérature*, 63(1) (2004), p. 204-229.

> « Nous avons été obligés de retraiter, laissant derrière nous des minorités qui n'ont aucun avenir, dont le sort sera celui des Français de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre. (…) À Maillardville, par exemple, il a toujours été entendu que les pauvres misérables qui y étaient échoués s'angliciseraient rapidement. »
>
> Jacques Ferron, *Escarmouches* (1975)

> « André Pépin [dans *La Presse* du 23 avril 1991] fait le point sur la situation du français à Maillardville et constate sa quasi-extinction. (…) Vient ensuite le récit du combat incessant des francophones pour leur survie en Colombie-Britannique, le constat de leur échec et celui, fait avec dépit, qu'il était plus facile en 1991 [sic] d'obtenir des services en chinois qu'en français dans cette province. »
>
> Richard Patry, 2004

Pourtant, en 2012, Franck Chignier-Riboulon dresse un bilan plus nuancé. Il souligne :

> « En 1979, Paul Villeneuve insiste déjà sur l'importance de l'assimilation. Aujourd'hui, la situation est quelque peu paradoxale puisque les francophones sont minoritaires dans le quartier, qu'ils sont même éclatés entre plusieurs municipalités (où ils sont aussi très minoritaires), et que, par ailleurs, l'école de Maillardville a été délocalisée dans la municipalité voisine; pourtant, « l'esprit de communauté demeure », selon Lionel Daneault, interrogé par Florence Debeugny[117]. »

En conclusion, Chignier-Riboulon se questionne : « [peut-on] considérer que l'ancrage est désormais avant tout spirituel, telle une mémoire collective stimulant l'activité militante et sociale? »

Sans répondre complètement à cette interrogation, nous pouvons nous demander, dans le cadre de la présente recherche, si le récit mémoriel permet de « faire communauté »? Certes, il n'est pas le seul facteur de vitalité d'un groupe, mais il permet tout de même de consolider le lien social. La force avec laquelle il s'exprime – la vitalité mémorielle – est alors gage d'un renforcement d'identité collective. Le cas de Maillardville, illustré ici, est en ce sens particulier de par la force et la diversité de la vitalité mémorielle qui y est associée.

---

[117] Franck Chignier-Riboulon, « Maillardville (Colombie-Britannique), du village au coeur symbolique d'un (fragile) réseau francophone », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 24(1-2), p. 101-118.

Tableau 5 : Vitalité mémorielle de Maillardville, CB	
Composantes	**Indices/manifestations**
Une mémoire manifeste dans le paysage	• **Plaques commémoratives** : 75 ans (1984) et Pionniers (1999) • **Art public** : monument Pionner Spirit (2010), en commémoration des pionniers de 1909 • **Odonymie** : panneaux de rue bilingues depuis 1990 • **Usage public du français** : Les centres communautaires et culturels ont des noms français (Place des Arts, Place Maillardville). • **Carré historique et muséal** : Le Carré Heritage Square marque l'entrée historique de la Fraser Mills. Inauguré en 1999, il comprend la Mackin House Museum, ouverte en 1999 et opérée par la Coquitlam Heritage Society; la Place des Arts et la Gare de Fraser Mills Station Museum. Le Carré fait face au Mackin Park, qui accueille le festival du bois. • **Interprétation in situ** : Différents panneaux d'interprétation bilingues disposés dans le quartier permettent d'identifier des lieux ou de rappeler des moments significatifs. Une brochure intitulée Maillardville toujours propose un circuit touristique dans le quartier, alors que Place des Arts offre un programme scolaire d'initiation à l'histoire du Carré Heritage Square et aux arts. • **Intérêt partagé pour le patrimoine** : La valeur patrimoniale de Maillardville est au cœur des démarches de la ville de Coquitlam. En 1986, un premier inventaire est réalisé et comprend 75 bâtiments. Mis à jour en 2007, il n'en compte plus que 35, dont 14 d'intérêt supérieur. En 1987, six bâtiments sont désignés d'intérêt patrimonial par Coquitlam et seront intégrés dans le registre municipal à sa création en 2007. • **Embellissement** : En 2007, la Société francophone de Maillardville a décroché des subventions, notamment du ministère fédéral de la Diversification de l'économie de l'Ouest, totalisant 420 000 dollars, pour l'embellissement du quartier. • **Revitalisation** : Coquitlam a entrepris en 2015 la revitalisation de la zone commerciale francophone.
Une mémoire manifeste dans la culture	• **Associations** : o 1955 : Association des Scouts francophones de Maillardville o 1963 : Société biculturelle de Maillardville, pour créer un centre culturel bilingue o 1969 : foyer Maillard, un centre pour personnes âgées o 1972 : ouverture de Place des Arts (OBNL) dans la maison Ryan o 1973 : chorale Les Échos du Pacifique o 1983 : Société francophone de Maillardville (Maillardville-Uni), regroupant onze associations • **Commémorations et autres manifestations culturelles** :

Tableau 5 : Vitalité mémorielle de Maillardville, CB	
Composantes	**Indices/manifestations**
	○ 1984 : 75 ans de Maillardville ○ 2009 : Centenaire de Maillardville ○ 2010 : Village international de la francophonie, JO de Vancouver ○ 2017 : Proposition de création du Centre culturel francophone de Maillardville (8 études de faisabilité) • **Festivals** : ○ SuperFrancofête, 1974-1981 ○ Festival du sucre, 1983- ○ Festival du bois, depuis 1989; attire en moyenne 15 000 personnes : ▪ « Tout en maintenant ses origines musicales canadiennes-françaises, le festival a su progressivement intégrer la musique du monde (…) pour refléter la francophonie plurielle de la province. » (RC, 2018) ▪ Reconnu en 2008 par le magazine *Business in Vancouver* comme l'un des plus grands événements culturels de Vancouver. • **Théâtre** : ○ 1999 : Stephan Cloutier et Craig Holzschuh, *Un One-way,* Théâtre la Seizième (sur l'installation à Maillardville). • **Romans** : ○ 1999 : Norma Charles, *Sophie Sea to Sea* ○ 2002 : Norma Charles, *Criss Cross, Double Cross. A Sophie Alias Star Girl Adventure*, Toronto : Dundurn Press (livre pour ado; l'histoire se déroule en 1949) ○ 2007 : Norma Charles, *Boxcar Kid*, Toronto : Dundurn Press, 2007 ○ 2009 : Marie-Laure Chevrier, *Le rêve de « Monsieur Maillardville »*, Montmagny (Québec) : *La Plume D'Oie Édition*, 2009 ○ 2009 : Rosemary I. Patterson, *Timber Sale: A British Columbia Literary History About Alexander Duncan McRae, Maillardville, the Comox Valley and the Canadian Western Lumber Company 1907–1916*, 146 p. ○ 2010 : Annie Bourret, *Gabrielle et le Vampire de Maillardville*, Z'ailées, 2010

Tableau 5 : Vitalité mémorielle de Maillardville, CB	
Composantes	**Indices/manifestations**

Maillardville : histoire, archives et mémoire partagée	• **Histoire** :
	  o Ouvrages grand public en français, en anglais ou bilingue :
	  ▪ sur Maillardville (Spagnolo, 1980; Paré, 1994, 1997, 2000; Debeugny, 2009; Boire, 2016);
	  ▪ sur Coquitlam (Pionner Tales, 1990; New Horizons, 2001);
	  ▪ 10 autres ouvrages d'histoire l'abordent en partie (Guibord, 2020).
	  o Plus de 15 articles, mémoires ou thèses sur la communauté, sa langue et son paysage urbain.
	  o Valorisation sur des sites Web (SHFCB, SFM, Coquitlam Public Library) ou des expositions (l'exposition permanente à la Mackin House Museum consacrée à l'histoire de Maillardville et de Fraser Mills présente plus de 700 photographies historiques).
	• **Archives** :
	  o Dépôt d'archives dans de multiples endroits (City of Coquitlam Archives – 15 fonds et collections; Société historique francophone de la Colombie-Britannique; BC Archives)
	  o Exposition virtuelle *Les archives authentiques de Maillardville* (vers 2001); *Coquitlam 100 Years Photographic Collection* (*Coquitlam Public Library*), etc.

Une mémoire manifeste : des récits individuels à la mémoire collective	**De nombreux projets de collecte de récits ont construit le récit collectif**: • 1972 : Vancouver Oral History Project • 23 entrevues sur Maillardville, disponibles sur BC Archives et Coquitlam Public Library • 1996 : Antonio G. Paré, *My Memoirs of Le Vieux Maillardville* (volume) • 1997-2000 : projet d'histoire orale Le grand ordinaire • 2009 : Florence Debeugny, *Maillardville : 100 ans et plus – 100 years and beyond* o Projet lié au centenaire. Il comprend un volume en anglais et en français, une exposition où est projetée une vidéo de 16 minutes de photographies et de films d'archives à côté de 200 portraits en noir et blanc de 100 participants qui ont ou ont eu un lien avec Maillardville. Certains récits sont sur le Web. • 2013 : Coquitlam Heritage Society - Oral History Project • 2016-2019 : Mémoire Vivante du Village / Maillardville Story Project

Tableau 5 : Vitalité mémorielle de Maillardville, CB	
Composantes	**Indices/manifestations**
	○ Le projet de la Ville de Coquitlam et de la télévision communautaire, intitulé « Capacity Building and Story Telling: Using Community Television to Capture the Past, Present, and Future of the Maillardville Community », vise la diffusion d'enregistrements à la télévision (et sur YouTube). Un film est produit en 2019.
Maillardville et au-delà: **Une mémoire reconnue**	• **Au sein de la communauté franco-colombienne** : ○ Pièce de théâtre scolaire de l'Association historique francophone de Victoria ○ « Lorsqu'on parle à n'importe qui du fait francophone dans la province, on pense tout de suite à Maillardville. » Maurice Guibord, président de la Société historique francophone de la Colombie-Britannique, 2014 • **Au sein de la population générale de Coquitlam et de Colombie-Britannique** : ○ Rôle de la Coquitlam Public Library, de la Ville et de la Coquitlam Heritage Society ○ Reconnaissance du patrimoine au niveau provincial : British Columbia Historical Federation (BCHF)/BC Heritage/province ○ Reconnaissance symbolique : Circonscription de Coquitlam-Maillardville (créée en 1991) ○ Célébrations du centenaire (2010) : « La communauté a pu compter sur l'appui de nombreux partenaires, tel que les gouvernements municipal, provincial et fédéral, des entreprises du secteur privé et des organismes culturels. » (Commissariat aux langues officielles, 2010) • **Au sein de la francophonie canadienne :**

Quelques remarques de conclusion sur ce cas

Peut-on dire que c'est une communauté qui s'éteint? Comme le souligne Johanne Dumas, présidente de la Société francophone de Maillardville :

> « Il y a une présence accrue [des organismes] au sein de leurs communautés (...) Dans ma région ici, je ne vois pas ma francophonie s'effriter, d'aucune façon. Je pense que ma francophonie elle grandit, mais d'une façon différente. (...) Ça n'a pas le même visage. Ce n'est plus seulement des gens qui viennent du Canada mais c'est des gens qui viennent de partout[118]. »

Or, ce premier regard permet de conclure à la présence d'une vitalité mémorielle significative :

- par sa diversité et son intensité;
- par sa reconnaissance;
- par son intensité.

Par ailleurs, le concept proposé semble un modèle approprié pour appréhender de manière globale la place de la mémoire dans la vitalité d'une communauté et souligne la pertinence d'intégrer la valorisation mémorielle et patrimoniale dans le soutien à l'épanouissement des CLOSM.

[118] « La Société francophone de Maillardville vue par Johanne Dumas », Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CCAFCB), 15 février 2016. https://www.youtube.com/watch?v=43Gn_QZ7OdQ.